

## Table des matières

1	Valérie Pécresse annonce "5.000 apprentis de plus en Île-de-France" .....	1
2	Créteil : les travaux du Grand Paris express entrent dans le dur aux Buttes .....	2
3	Grand Paris Express : les quais fermés pendant 3 ans à Boulogne-Billancourt.....	3
4	Jean-Charles Simon, nouveau candidat à la présidence du Medef .....	4
5	Les soldats entrepreneurs séduisent le Medef .....	5
6	Prélèvement à la source : ce qui change dès 2018 .....	8
7	Prélèvement à la source : les inquiétudes du patronat persistent .....	11
8	Le gouvernement lance le chantier du statut de l'entreprise .....	12
9	Réforme du Smic : décision imminente du gouvernement .....	13
10	Pôle emploi aide les TPE à recruter grâce à l'approche par compétences.....	15
11	SNCF : ce qui fait tenir Pepy, l'indéboulonnable du chemin de fer .....	16
12	SNCF: des pannes et des chantiers .....	19
13	Plus fréquent, plus pointilleux, plus cher : voici le nouveau contrôle technique .....	20
14	La Poste va lancer une offre « e-santé » .....	22
15	Les cinq défis des banques françaises en 2018.....	23
16	Muriel Pénicaud défend la rupture conventionnelle collective .....	25
17	Un agenda social de rentrée très chargé pour tous les acteurs .....	26
18	Edouard Philippe au JDD : "Avec notre politique, le travail paie" .....	28
19	L'enjeu stratégique des adhésions pour LR .....	32
20	Face à Erdogan, Macron garde la porte d'entrée de l'UE fermée.....	33
21	Emmanuel Macron entend s'imposer comme interlocuteur naturel de la Chine .....	35
22	Angela Merkel ouvre «avec optimisme» les négociations pour former une majorité .....	36
23	Présidentielle en Russie : record de candidatures face à Poutine.....	38
24	Pétrole : le plan américain qui peut changer la donne .....	39

### **::: ILE-DE-FRANCE**

**BFM – 08/01/2018**

#### **1 Valérie Pécresse annonce "5.000 apprentis de plus en Île-de-France"**



La présidente de la région Île-de-France Valérie Pécresse, invitée de Jean-Jacques Bourdin sur BFMTV et RMC ce lundi, a annoncé "5.000 apprentis de plus en Île-de-France" en 2017. "Pour la première fois, l'apprentissage pour les moins qualifiés augmente", a-t-elle ajouté.

REPLAY : <http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/valerie-pecresse-face-a-jean-jacques-bourdin-en-direct-1020757.html>

LE PARISIEN – 08/01/2018

## 2 Créteil : les travaux du Grand Paris express entrent dans le dur aux Buttes



Créteil. Avenue Laferrière, les travaux pour démarrer la construction d'ouvrages de service pour le futur métro du Grand Paris express entrent dans une nouvelle phase.

**Depuis ce vendredi, de nouveaux chantiers sont lancés pour préparer la construction d'ouvrages de service, indispensables au futur métro.**

Les habitants du quartier des Buttes-Halage à Créteil [redoutaient le chantier du Grand Paris express](#). Depuis ce vendredi, ils vont devoir prendre de nouvelles habitudes. Une nouvelle phase de travaux démarre.

C'est avenue Laferrière que la circulation va se compliquer le plus. Deux ouvrages annexes doivent être construits le long de cette artère, au niveau du stade Desmont, et plus bas, coincé entre l'avenue de la Ceinture et l'avenue Laferrière. Selon la Société du Grand Paris (SGP), ils sont « indispensables à la mise en service du nouveau métro ».

### Trafic alterné avenue Laferrière

Le premier ouvrage au niveau du stade servira « d'accès aux secours, de ventilation de l'air et de désenfumage ». Pour la mise en place du chantier, dès ce vendredi, le trafic a été alterné et pourrait l'être ponctuellement jusqu'au 16 février. Les ouvriers sur le pont ont aussi matérialisé un nouveau parcours piéton. L'arrêt du bus 281 doit aussi être déplacé de quelques mètres. Quatre arbres seront abattus et remplacés plus tard.

Plus bas, le deuxième ouvrage, un puits d'accès servira aux secours pour intervenir dans le tunnel, en cas d'accident. Là encore, pour faciliter les travaux, des aménagements sont nécessaires : une déviation piétonne, la fin du stationnement du 83 au 89 avenue Laferrière et une limitation de vitesse à 30 km/h. Avenue de Ceinture, la circulation doit aussi être modifiée du 15 janvier au 2 février, en vue de travaux de raccordement au réseau d'eaux pluviales.

Enfin, rue du Cap, un autre ouvrage de service, comme celui du stade Desmont, doit être construit. Pour ce faire, une dizaine d'arbres doivent disparaître rue du Port. Mais la SGP s'engage à replanter de nouvelles espèces « le long des quais » et à tenir régulièrement informé les riverains.

### **Pas question de subir les camions des autres**

Créteil n'échappera pas aux nuisances liées aux travaux du Grand Paris Express. Lors du dernier conseil municipal, le maire PS Laurent Cathala a annoncé l'organisation d'une réunion publique le 7 février par la Société du Grand Paris. Il y sera question de l'impact des travaux sur le quartier Buttes-Halage mais aussi du problème de l'évacuation des terres.

En effet, lors de cette même séance, les élus ont voté pour autoriser l'ouverture d'une plate-forme de transit de déblais au port de Bonneuil. Durant l'exploitation du site, ce sont « 330 000 t » qui proviendront du creusement du tunnelier pour la gare de Créteil-L'Échat. Ainsi « 20 à 30 camions de 20 t » circuleront par heure. Camions ou barges emporteront ensuite les matériaux depuis Bonneuil. Selon l'avancement des chantiers, cette plate-forme doit exister pendant deux à trois, avec un pic en 2019.

De quoi laisser craindre des « problèmes de circulation », comme l'a souligné l'opposant LR Thierry Hebbrecht. « Les camions circuleront dans la ville comme dans toutes les villes concernées, rappelle le maire. Il convient d'avoir le souci de l'intérêt général mais il doit être partagé. » Sans donner de noms, Laurent Cathala entend être « attentif » à ce que « chacun prenne en compte son flux de camions » et ne cherche pas à « dévier chez les communes voisines »...

## **FRANCE BLEU – 06/01/2018**

### **3 Grand Paris Express : les quais fermés pendant 3 ans à Boulogne-Billancourt**



A droite, le site où sera construite la future gare de la Ligne 15 Sud.

Pont de Sèvres, Boulogne-Billancourt, France

**Depuis ce vendredi 5 janvier et jusqu'à fin 2020, la RD 1 est coupée à Boulogne-Billancourt entre le Pont de Sèvres et le Pont Renault pour permettre les travaux préparatoires à l'arrivée du Grand Paris Express. Un tronçon fréquenté par 30.000 véhicules par jour.**

La portion du quai Georges Gorse désormais interdite à la circulation ne fait que **200 mètres de long, juste en face de la Seine Musicale**. Chaque jour, 30.000 véhicules passent ici. En particulier les usagers qui arrivent de la Nationale 118. Désormais, ils doivent donc faire un détour, et emprunter une **déviations locale**.

La fermeture d'une durée de **34 mois** doit permettre la construction de **la future gare multimodale du Pont de Sèvres, qui sera à l'intersection des lignes 15 Sud et 15 Ouest du Grand Paris Express**.

La première étape des travaux consiste à conforter les berges (pour permettre l'évacuation des gravats par voie fluviale), à dévier les réseaux souterrains ainsi qu'à construire le couloir de correspondance avec la ligne 9. Ensuite, il s'agira d'ériger les parois de la gare, une "boîte" de 108 mètres de long sur 25 mètres de large. Dès 2019, le tunnelier entrera en action. La mise en service de la ligne 15 Sud, la première du futur métro régional automatique est attendue pour 2022.



À terme, les temps de trajets en transports en commun seront significativement réduits : Pont de Sèvres - La Défense en 13 minutes contre 26 aujourd'hui, et Pont de Sèvres - Aéroport d'Orly en 24 minutes au lieu de 1h03 actuellement, d'après la Société du Grand Paris.

La SGP ajoute que des [itinéraires de substitution](#) ont été élaborés en lien avec le département des Hauts-de-Seine, les communes concernées et Grand Paris Seine Ouest pour contourner le chantier en amont.

[Nathalie Doménégo](#) et [Nicolas Olivier](#)

## **∴ ECONOMIE**

**LES ECHOS – 08/01/2018**

### **4 Jean-Charles Simon, nouveau candidat à la présidence du Medef**



**L'ancien responsable du Medef, bras droit de Denis Kessler pendant de longues années, se lance à son tour dans la course à la succession de Pierre Gattaz.**

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les organisations patronales, et en particulier le Medef, n'ont pas de secret pour lui. Jean-Charles Simon, qui a annoncé ce jeudi sa candidature à [la présidence du Medef](#), a en effet dirigé l'organisation patronale sous la présidence de Laurence Parisot, avant de démissionner avec fracas en janvier 2010.

Il connaît également très bien Denis Kessler, dont il a été le directeur des affaires publiques à la FFSA (Fédération des assurances) lorsque ce dernier en était président, et qu'il a suivi chez le ré-assureur

Scor en 2010, après sa démission du Medef. Jean-Charles Simon est aujourd'hui président de Stacian, une société d'intelligence statistique et d'analyse économique.

### **Son mentor, Denis Kessler**

Sa candidature est une surprise car il n'a plus de fonctions officielles au sein du Medef depuis longtemps. Il connaît en revanche le monde patronal et ses acteurs comme sa poche. Ce qui lui donne une certaine légitimité pour dénoncer ses dysfonctionnements. Jean-Charles Simon n'a jamais caché son aversion pour le paritarisme tel qu'il se pratique en France, tout comme son mentor Denis Kessler.

Pour lui, les négociations interprofessionnelles n'ont plus lieu d'être et c'est aux entreprises de négocier elles-mêmes leurs accords, au plus près du terrain. Sa vision des relations sociales est très libérale et va bien au-delà de ce que permettent [les ordonnances de la loi Travail](#) . Le Medef doit, selon ses propres mots, « *se dégager des compromissions du paritarisme* ». En d'autres termes, en finir avec les compromis sociaux.

Son projet, qui n'est pas détaillé pour le moment, se veut donc en rupture avec le fonctionnement actuel du Medef. Aussi bien sûr son fonctionnement interne - pas assez de place laissée aux adhérents, aux territoires, à la base en général - que sur son rôle dans la société. « *Le Medef doit développer une logique de services pour accompagner les entreprises* », écrit-il dans [sa déclaration de candidature](#) .

### **Troisième candidat officiel**

Jean-Charles Simon est pour le moment le troisième candidat officiel à la présidence du Medef. Se sont déjà déclarés en décembre [Patrick Martin](#) , le président du Medef Auvergne Rhône-Alpes, et [Frédéric Motte](#) , le président du Medef des Hauts-de-France.

D'autres candidats sont également pressentis, notamment Geoffroy de Bézieux, vice-président du Medef, et Alexandre Saubot, lui aussi vice-président de l'organisation patronale et président de la fédération de la métallurgie (UIMM).

[La candidature de Jean-Dominique Senard](#) , le patron de Michelin, a en revanche été [écartée par le conseil exécutif](#) du Medef en raison de son âge le 11 décembre dernier.

**Marie Bellan**

## **LE MONDE – 08/01/2018**

### **5 Les soldats entrepreneurs séduisent le Medef**



**Chaque année, de 500 à 1 000 militaires quittent l'armée pour créer une entreprise. Défense mobilité, l'agence de reconversion du ministère des armées, qui a noué un partenariat avec le Medef, peut les aider dans leur démarche et leur formation.**



Lorsqu'il s'engage dans la marine nationale, à l'âge de 20 ans, Steeve Marine caresse un rêve : devenir nageur de combat. La formation est une des plus dures et exigeantes de l'armée, et treize ans plus tard, il n'a toujours pas décroché le brevet. *« J'avais 33 ans, j'étais donc trop âgé pour devenir nageur de combat, rester dans l'armée n'avait plus de sens »*, c'est ainsi qu'en 2012 Steeve quitte la marine.

Il fait de l'intérim et exploite ses acquis militaires pour travailler comme garde armé sur des bateaux. *« Je protégeais des armateurs dans l'océan Indien contre la piraterie. En réalité, il ne se passait pas grand-chose, quitter l'armée pour m'ennuyer et être encore loin de chez moi, ça n'avait pas de sens. »*

Au hasard d'un reportage à la télévision, Steeve découvre le métier de maréchal-ferrant. Une profession qui lui permet de marier sa passion pour les chevaux avec son envie d'autonomie. En 2017, après s'être formé, le jeune homme s'installe en autoentrepreneur. Il fait désormais partie des rares maréchaux-ferrants de France – moins de 2 000.

### **« J'ai perdu tous mes repères »**

Comme Steeve, de plus en plus de militaires quittent l'armée pour l'entrepreneuriat. En 2016, ils étaient 425 à créer ou reprendre une entreprise, dans des secteurs très variés, de la santé au commerce en passant par la gastronomie ou l'agriculture. Etonnant ? Pas vraiment : *« Le militaire a énormément de prédisposition pour l'entrepreneuriat. Il sait appréhender des situations complexes, faire face à l'incertitude : comme un chef d'entreprise, le militaire n'est pas un joueur de poker, mais un calculateur qui sait prendre des risques de façon mesurée »*, explique Yoann Rotureau, chef de la cellule entrepreneuriat de [Défense mobilité](#), l'agence de reconversion du ministère des armées.

Morgan Lemos, 28 ans, ancien sous-officier de l'armée de terre, a ouvert une salle de crossfit. Ses clients apprécient le côté carré et strict de son passé militaire dans la pratique de cette discipline exigeante. *« Surtout, lorsque j'étais sous-officier, j'ai appris à gérer une équipe, c'est indispensable lorsqu'on monte une entreprise »*, témoigne le jeune homme, qui travaille aujourd'hui avec deux associés et un stagiaire.

Mais le passage de l'armée au monde de l'entrepreneuriat n'est pas toujours aisé. *« Dans l'armée, je connaissais tout le monde et je maîtrisais tous les rouages. Quand j'ai voulu lancer mon entreprise, j'ai perdu tous mes repères »*, souligne Vincent Crosnier, ancien pilote de chasse qui a monté Wezr, une start-up qui développe le premier capteur météo connecté permettant de recevoir en temps réel les prévisions météo d'un endroit donné. *« C'était long et compliqué : il faut faire le business model, lever des fonds, trouver l'équipe. Et faire appel à l'imagination ! On n'y est pas du tout habitués dans l'armée, où les valeurs sont plutôt la persévérance, la discipline et la rigueur. »*

Pour Christophe Peuchaud, le plus difficile a été de s'initier au marketing et aux pratiques commerciales. *« Un militaire n'a pas besoin de se vendre, on fait appel à lui ou pas. J'ai aussi été étonné par l'importance du réseau dans le milieu entrepreneurial, c'est indispensable pour faire du business »*, résume cet ancien officier parachutiste qui a lancé Œnoptimo, une agence événementielle œnologique. *« Comme les Français en général, les militaires ont une vision décalée de l'entreprise, ils ont l'impression que tout est simple, ce n'est pas le cas »*, met en garde celui qui donne des conférences sur l'entrepreneuriat à des militaires et qui compte mettre en place une association d'entrepreneurs issus de l'armée.

### **Programme de mentorat**

Pour aider les militaires qui choisissent de créer une entreprise, l'agence de reconversion du ministère des armées a mis en place, en 2015, une cellule dédiée à l'entrepreneuriat. Son premier objectif est de sensibiliser afin de susciter des vocations, lever des freins et modifier des représentations parfois erronées du monde de l'entreprise. *« J'ai été surpris de constater que les militaires ont les mêmes craintes que tout le monde : s'ils sont très réceptifs à l'opportunité que représente la création d'entreprise dans le cadre de leur reconversion, ils ne sont pas préparés à l'incertitude générée par une création d'entreprise »*, détaille Yoann Rotureau.

Il s'agit ensuite de proposer aux candidats un cadre sécurisant dans leur démarche de création. *« On les accompagne individuellement, on les forme à la gestion de l'entreprise et on propose également un suivi postcréation de l'entreprise pendant douze mois, le tout en lien avec les principaux acteurs de la création d'entreprise et du financement. »*

Le ministère des armées a aussi noué un partenariat avec le Medef pour proposer des ateliers et un programme de mentorat : des chefs d'entreprise travaillent en binôme avec des militaires et les invitent à passer quelques jours dans leur entreprise. Le résultat est très satisfaisant, se réjouit Yoann Rotureau : *« En une année, nous avons sensibilisé près de 1 000 militaires à la création d'entreprise, c'est du jamais-vu. »*

**Par Margherita Nasi**

**LES ECHOS – 08/01/2018**

## 6 Prélèvement à la source : ce qui change dès 2018

### Les grandes étapes de la transition vers le prélèvement à la source



### Comment seront traités les différents types de revenus après réforme

#### Dans le champ du prélèvement à la source

##### Prélevé par le collecteur\*

- Salaires
- Retraites
- Indemnités maladie ou de chômage
- Participation, intéressement

##### Versé par le contribuable sous forme d'acompte

- Bénéfices industriels et commerciaux (BIC)
- Bénéfices non commerciaux (BNC)
- Bénéfices agricoles (BA)
- Revenus fonciers
- Pensions alimentaires

#### Hors du champ du prélèvement à la source

- Plus-values immobilières
- Plus-values mobilières
- Revenus de capitaux mobiliers
- Stock-options

\*Entreprise, caisse de retraite...

La transition vers le prélèvement à la source, prévu pour janvier 2019, fait de 2018 une « année blanche » fiscale, mais pas une année sans impôts. Explications.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la France est entrée dans une « année blanche » fiscale. [La transition vers le prélèvement à la source](#) implique qu'une grande partie des revenus de 2018 ne seront pas imposés. Et cette fois, l'échéance ne devrait pas être reportée. [Le Parlement a entériné l'entrée en vigueur de cette réforme pour janvier 2019, après un décalage](#) d'un an. Champagne ? Pas si vite. Les contribuables paieront bien des impôts chaque année, en 2018 sur les revenus de 2017 et en 2019 sur les revenus de 2019. Certains y gagneront, d'autres y perdront. D'autres encore trouveront [un moyen d'optimiser leur situation](#). Mode d'emploi de cette année fiscale quelque peu singulière.

Pourquoi une « année blanche » ?



Ce terme a pu prêter à confusion. Il signifie qu'à compter de janvier 2019, l'assiette servant au calcul de l'impôt sera basée sur les revenus de l'année n, et plus ceux de l'année n -1. Dans les faits, les revenus de 2018 échapperont donc à l'impôt, mais cela ne signifie pas que les contribuables ne paieront pas d'impôt.

Sans « année blanche », il y aurait eu une « année noire ». C'est-à-dire que les contribuables, lors du passage au prélèvement à la source, auraient dû payer la même année leur impôt deux fois, sur les années n et n -1. Impensable vu de Bercy. L'administration fiscale a donc imaginé un « crédit d'impôt modernisation recouvrement ». Ce CIMR viendra annuler l'impôt qui aurait dû être théoriquement payé en 2019 sur les revenus de 2018 si l'on n'était pas passé au prélèvement à la source. Pour parer aux tactiques d'optimisation, seuls les revenus récurrents seront concernés par ce CIMR. Les revenus exceptionnels en seront exclus.

### **Quels revenus 2018 seront tout de même imposés ?**

Le texte de loi dresse l'inventaire des revenus considérés comme « exceptionnels » et qui seront malgré tout imposés. Part imposable de l'indemnité de licenciement, de cessation d'activité, retraite servie sous forme de capital, participation et intéressement, plans d'épargne salariale... Les [stock-options](#) et les [actions gratuites](#) n'y figurent pas, car elles ne font pas partie du champ du prélèvement à la source. L'objectif est d'éviter les comportements d'optimisation, qui entraîneraient une rupture d'égalité devant l'impôt.

La liste a beau être longue, elle ne résout pas toutes les questions. « *Cette définition reste très imprécise et laisse présager des contestations et contentieux nombreux au cours des années suivant la réforme* », s'inquiétait Albéric de Montgolfier (LR), rapporteur du budget au Sénat, lors du vote de la réforme fin 2016. Qu'en est-il d'une prime versée par l'employeur en 2018 ? « *Une prime en rapport avec la performance du salarié est bien éligible au CIMR* », indique-t-on à Bercy. Sont exclues les « gratifications surrogatoires » - un terme longuement débattu au Parlement - qui vont au-delà de ce que prévoit le contrat de travail.

### **Quid des indépendants ?**

Pour les indépendants et les chefs d'entreprise, l'impôt à la source sera prélevé par le biais d'acomptes. Pour eux aussi, l'impôt 2018 sera annulé par le CIMR. Le mécanisme anti-abus leur laisse tout de même une marge pour profiter de cette année « blanche ». Concrètement, si le bénéfice de 2018 est supérieur à ceux enregistrés les trois années précédentes, la différence sera imposable. Pour ne pas pénaliser les entreprises en croissance, il est prévu que l'impôt correspondant puisse être restitué en 2020 si les bénéfices de 2019 sont supérieurs à ceux de 2018. Les indépendants auront donc tout intérêt à encaisser le plus de revenus possible en 2018, à condition de ne pas avoir une rechute en 2019. Sans quoi, le surplus sera taxé.

### **Quelle stratégie adopter pour l'année de transition ?**

Le Conseil constitutionnel est formel : la bascule vers le prélèvement à la source ne crée pas de rupture d'égalité devant l'impôt. Pourtant, il y aura bien des gagnants et des perdants, l'idée étant qu'il vaudra mieux travailler beaucoup en 2018. Ainsi, les heures supplémentaires de 2018 ne seront pas taxées. Si un commercial ou un trader perçoit une prime élevée, le fisc aura beaucoup de mal à prouver que ce n'est pas en lien avec son contrat de travail.

Un jeune entrant dans la vie active cette année aura quelques mois [de franchise](#) d'impôt, ce qui ne sera pas le cas de celui qui trouve du travail en 2019. Un salarié prenant sa retraite en 2019 paiera son impôt directement sur la base de ses revenus de pension. Sa dernière année d'activité n'aura pas été imposée. Seront perdants finalement ceux qui auront connu une période d'inactivité en 2018 (chômage, congé parental, congé sabbatique, etc.).

En réalité, le bénéfice de cette «année blanche » se ressentira en cas de sortie du système fiscal. Les Français qui partent à l'étranger n'auront plus à régler leurs impôts français l'année après leur départ, de

même pour les propriétaires fonciers qui interrompent la location de leur bien. Autre avantage, et pas des moindres: lors d'un décès, les proches n'auront plus la désagréable surprise de devoir payer les impôts du défunt l'année suivante.

### **Quel impact sur les avantages fiscaux ?**

Inutile de se priver de femme de ménage ou de reporter un investissement immobilier. Même s'il n'y a pas d'impôt 2018, les crédits d'impôts sont maintenus. Les sommes seront toujours déductibles l'année suivant l'engagement de la dépense. La loi de finances 2017 a même instauré [un mécanisme plus pratique pour les crédits d'impôts](#) liés aux services à la personne et à la garde d'enfant, généralement récurrents : les contribuables percevront un premier acompte de 30 % en février et le solde en septembre.

Le cas des propriétaires fonciers a fait l'objet de longs débats au Parlement. Comme ils peuvent déduire des revenus fonciers le montant de leurs travaux, le risque était de voir l'activité des artisans chuter l'année de transition. Pour éviter cette déconvenue, c'est la moyenne des travaux réalisés en 2018 et 2019 qui sera déduite de leurs revenus fonciers de 2019. Des craintes similaires ont été exprimées [au sujet des contrats d'épargne retraite](#) (PERP et Préfon). Face au risque que certains épargnants ne versent aucune cotisation en 2018, la moyenne des versements en 2018 et 2019 sera prise en compte dans le calcul de l'impôt, dans le cas où les cotisations de 2018 seraient inférieures à celles de 2017 et 2019.

### **Les contribuables ont-ils des démarches à effectuer ?**

Pas particulièrement. Au printemps 2018, ils déclareront leurs revenus 2017 comme chaque année. Ceux qui font leur déclaration en ligne, connaîtront à ce moment-là leur taux de prélèvement à la source, celui qui sera appliqué par l'employeur ou la caisse de retraite. C'est alors qu'ils pourront choisir le taux neutre s'ils ne souhaitent pas communiquer ce taux à leur employeur. Les couples pourront opter pour un taux individualisé en cas d'écart de revenus. Les indépendants pourront décider de payer leurs acomptes à un rythme mensuel ou trimestriel. Pour les ménages qui déposent encore une déclaration papier, ces choix se feront en juillet.

En août, l'administration fiscale enverra les avis d'imposition sur le revenu 2017 sur lequel figurera le taux de prélèvement transmis à l'employeur. Suivra une phase de préfiguration, à partir de septembre, durant laquelle l'impôt dû figurera sur la fiche de paie, sans être prélevé, sur le modèle de ce qui avait été fait lors du passage à l'euro. Les prélèvements automatiques de l'administration fiscale seront interrompus fin décembre.

### **Et en janvier 2019 ?**

L'impôt sera déduit automatiquement du salaire net et sera reversé par l'employeur à l'Etat, comme c'est le cas aujourd'hui des cotisations. Le montant sera indiqué sur la fiche de paie. Il faudra toujours déclarer ses revenus au printemps, afin d'ajuster le taux de prélèvement. Les changements de situation (mariage, séparation, décès, divorce) pourront être signalés en cours d'année à l'administration fiscale.

**Ingrid Feuerstein**

**LES ECHOS – 08/01/2018**

## **7 Prélèvement à la source : les inquiétudes du patronat persistent**



**Malgré l'allègement des sanctions pénales en cas de divulgation d'information fiscale, les employeurs restent préoccupés par la mise en oeuvre concrète de cette réforme.**

Le patronat a obtenu le report d'un an de la réforme, mais il n'échappera pas à la mise en oeuvre du prélèvement à la source. [Certaines craintes](#) ont été en partie levées, notamment sur le coût du dispositif. Les premières évaluations avaient de quoi alarmer les employeurs. Le cabinet Taj, mandaté par le Sénat, avait établi une évaluation du coût de mise en oeuvre à 1,3 milliard d'euros la première année, et 100 millions par an les années suivantes. En réalité, on serait plutôt dans une fourchette de l'ordre de 320 à 420 millions d'euros la première année, puis 60 à 70 millions par an, comme l'a écrit l'Inspection générale des Finances dans [un rapport rendu public en octobre dernier](#) .

Bien sûr, le coût et la surcharge administrative seront plus élevés, proportionnellement, dans les petites entreprises que dans les grands groupes. Mais l'instauration de la Déclaration sociale nominative (DSN), dont on a attendu le déploiement complet pour lancer le prélèvement à la source, permet de faciliter grandement les choses.

### **Faible degré de préparation**

Le rapport de l'Inspection générale des finances semblait d'ailleurs beaucoup plus inquiet sur le faible degré de préparation de certains collecteurs publics que par celui des employeurs privés. Faute d'avoir mis en place la DSN, des organismes tels que les caisses de retraite, l'assurance-maladie ou encore Pôle Emploi, vont devoir passer par un système de déclaration parallèle pour faire le prélèvement à la source.

La complexité du système fiscal français, avec la possibilité de conjugaliser l'impôt par exemple, a aussi souvent été avancée par les employeurs comme des obstacles importants. Sans renier cette complexité, le fait de pouvoir recourir à un taux neutre, si le salarié le souhaite, permet de simplifier la démarche. Et si le salarié choisit de se voir appliquer son taux personnalisé, c'est de toute façon l'administration fiscale qui fournira ce taux à l'employeur.

### **Sanctions pénales allégées**

Le point le plus délicat reste sans doute le respect de la confidentialité. Le rapport de l'IGF estimait qu'« *un taux de prélèvement ne relève pas précisément la situation personnelle d'un contribuable (qui dépend de nombreuses variables : composition familiale, revenus du foyer, présence de charges déductibles...)* ». Il n'empêche : les sanctions restent lourdes, même si [elles ont été allégées](#) , en cas de non-respect de cette confidentialité : un an d'emprisonnement et 15.000 euros d'amende (au lieu de 5 ans de prison et 300.000 euros d'amende au départ).

Pour respecter la confidentialité, la plupart des PME, lorsque ce n'est pas encore le cas, « *feront sûrement le choix d'externaliser la gestion de la paye dans un cabinet comptable*, estime Jean-Eudes Dumesnil du Buisson, secrétaire général de la CPME. *Je ne vois pas d'autres solutions, même si celle-ci a un coût supplémentaire* ». Pour le reste - défaut de déclaration, application d'un taux erroné, les employeurs n'ont plus qu'à compter sur le « *droit à l'erreur* », dont le gouvernement a fait son nouveau mantra.

## 8 Le gouvernement lance le chantier du statut de l'entreprise



### Nicole Notat et Jean-Dominique Senard ont deux mois pour rendre leurs conclusions sur la reconnaissance du rôle social des sociétés.

Le chantier est vaste, le calendrier serré. Missionnés par le gouvernement pour repenser la place de l'entreprise dans la société, Nicole Notat, ancienne secrétaire générale de la CFDT, désormais présidente de Vigeo Eiris, et Jean-Dominique Senard, patron de Michelin, ont moins de deux mois pour rendre leur copie. Des conclusions attendues en haut lieu : pas moins de quatre ministres étaient présents, vendredi 5 janvier, aux côtés des partenaires sociaux, pour le lancement des travaux.

« *Il nous faut aujourd'hui faire évoluer le droit pour permettre aux entreprises qui le souhaitent de formaliser voire amplifier leur contribution à l'intérêt général* », a expliqué la ministre du travail, Muriel Pénicaud, dans la salle toute en dorures et moulures vert pâle, où ont été signés les accords de Grenelle. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre de la future loi Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (Pacte), dont une première mouture doit être présentée au printemps en conseil des ministres.

Son objectif sera double, a rappelé Bruno Le Maire : « *Faire grandir les entreprises françaises* » et « *mieux associer les salariés aux résultats* ». A terme, « *100 % d'entre eux devront être couverts par des accords de participation et d'intéressement* », a insisté le ministre de l'économie. Mais avant cela, il faudra trancher sur une question plus théorique, mais tout aussi épineuse : celle de l'« objet social » des entreprises.

Le ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, avait soulevé un vent de panique dans les milieux patronaux en évoquant, début décembre 2017, une modification du code civil. En l'état, ce dernier stipule que toute société doit « *être constituée dans l'intérêt commun des associés* ». Autrement dit, des actionnaires. « *L'objet social de l'entreprise ne peut plus être le simple profit, sans considération aucune pour les femmes et les hommes qui y travaillent, sans regard sur les dégâts environnementaux* », avait martelé l'ancien animateur télé.

### « L'épanouissement de l'être humain »

« *Faire cette modification, c'est mettre en difficulté l'ensemble des entreprises françaises*, avait rétorqué, ulcéré, Pierre Gattaz, le président du Medef. *C'est les rendre dépendantes face à des activistes environnementaux, tout comme elles sont aujourd'hui parfois perturbées par des activistes financiers. (...) Ce serait absurde, contre-productif et dangereux pour notre économie.* » Bref, « *une mauvaise idée au mauvais moment* ».

La colère du patron des patrons a, semble-t-il, été entendue. Si Nicolas Hulot a répété, vendredi, que, selon lui, « *le but ultime de l'entreprise doit bien être l'épanouissement humain* », gouvernement et

partenaires sociaux s'acheminent plutôt vers un dispositif qui laisserait le choix aux intéressés. Notamment par le biais de la création d'un nouveau statut de « société à objectif social étendu ».

Cette formule, portée par le cabinet Prophyl et plusieurs chercheurs de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris, permettrait d'inscrire dans la loi l'existence d'entreprises à missions. Un modèle dont s'inspirent déjà les « *public-benefit corporations* » américaines, qui intègrent dans leurs statuts une mission sociale, scientifique ou environnementale, qui dépasse la simple maximisation du profit et la priorité absolue accordée aux actionnaires. Souvent montré en exemple, Emmanuel Faber, le PDG de Danone, a récemment organisé sous cette forme sa filiale DanoneWave, qui rassemble 90 % des activités du groupe aux Etats-Unis.

### Décision consensuelle

« *Il s'agit de faire évoluer notre droit avec audace, mais aussi avec un esprit de responsabilité* », a souligné la garde des sceaux, Nicole Belloubet. « *Il ne faut rien s'interdire* », mais bien prendre en compte les « *conséquences juridiques* » de ces évolutions, a-t-elle ajouté. Une sortie appréciée par le secrétaire général de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), Jean-Eudes du Mesnil du Buisson, « *rassuré* » par le caractère non contraignant des pistes envisagées.

Si une décision consensuelle paraît donc envisageable à court terme sur la question de « l'objet social », rien n'est toutefois tranché sur l'évolution de la gouvernance dans les sociétés. La CFDT et la CFTC, qui défendent ardemment l'extension de la présence des salariés dans les conseils d'administrations, comme c'est le cas en Allemagne, ne sont pas certaines d'être entendus.

Un temps favori pour prendre la succession de Pierre Gattaz à la tête du Medef, mais écarté en raison de son âge, Jean-Dominique Senard se veut toutefois « *optimiste* ». « *Tout ce qui pourra être fait pour approfondir les liens entre les Français et l'entreprise sera bon pour le pays* », a fait valoir le patron de Michelin. Pour Armand Hatchuel, professeur à l'Ecole des mines de Paris et coauteur de plusieurs ouvrages sur la refondation de l'entreprise, « *le simple fait de discuter de ces sujets est déjà un événement historique* ».

### La désindexation du smic de nouveau en débat

La question de la désindexation du smic figurera-t-elle dans le futur projet de loi sur la croissance et la transformation des entreprises ? Profitant de la réunion qui s'est tenue, vendredi 5 janvier, au ministère du travail, le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, a réitéré la ferme opposition de son syndicat à un passage « *en loucedé* » d'une telle mesure. Interrogé sur le sujet, le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, a botté en touche. Le rapport d'experts préconisant, en décembre 2017, la fin de la révalorisation automatique du salaire minimum, avait été jugé « *utile* » par la ministre du travail.

[Elise Barthet](#)

## L'OPINION – 08/01/2018

### 9 Réforme du Smic : décision imminente du gouvernement





Bruno Le Maire n'est pas pressé de voir la réforme du Smic atterrir dans sa future loi sur l'entreprise.

**Depuis la création de l'euro, le salaire minimum a augmenté 25 % plus vite que l'inflation. La politique des allègements de charges arrivant à son terme, l'exécutif veut revoir sa formule de calcul... mais peut-être pas tout de suite.**

L'arbitrage du président de la République et du Premier sur l'épineuse question de la réforme du Smic est attendu « dans les prochains jours », a-t-on appris dimanche. Un « smictigri » qu'aucun membre du gouvernement n'est pressé de voir débouler dans son jeu, tant le sujet est sensible. Si l'exécutif décide d'inscrire la limitation du Smic dans la future loi Le Maire sur l'entreprise, une douzaine de millions de salariés seraient impactés. Pour l'heure, « rien n'est tranché », affirme Matignon. La réforme pourrait être repoussée à plus tard.

Début décembre, [un groupe d'experts présidé par l'économiste Gilbert Cette](#) (conseil d'Emmanuel Macron durant la campagne) a préconisé de revenir sur la revalorisation automatique du Smic. Une exception française qui veut que le salaire minimum soit revu chaque année en fonction de la hausse des prix, mais aussi du pouvoir d'achat des salaires. Deux critères auxquels s'ajoute éventuellement un coup de pouce du gouvernement. Résultat, depuis la création de l'euro en 2002, le Smic a progressé de 45 % alors les prix n'ont augmenté que d'un peu plus de 20 %. Un décalage qui pèse sur la compétitivité des entreprises, et donc sur l'emploi.

[Une évidence macroéconomique](#) largement documentée et rappelée par le groupe d'experts dans son rapport début décembre, mais qui reste [très difficile à faire entendre sur la scène nationale](#). Pour cause : 1,6 million de Français sont au Smic, et 11 des 20 millions de salariés du privé sont directement impactés par l'évolution du Smic au travers des négociations de branche. Toucher au Smic, c'est toucher près d'une douzaine de millions d'actifs modestes et des classes moyennes.

Autant dire que les syndicats surveillent le sujet comme le lait sur le feu. Vendredi, à l'occasion d'une table ronde réunissant membres du gouvernement, partenaires sociaux et représentant du patronat sur l'objet social de l'entreprise - l'un des sujets de la future loi PACTE (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) attendue au printemps – Jean-Claude Mailly (FO) a pris soin de rappeler son opposition à une désindexation « partielle ou totale » du Smic. « On ne peut pas d'un côté avoir ce type de réunion extrêmement intéressante sur l'objet social de l'entreprise et puis passer en « loucedé » sur la question de la désindexation du Smic », a prévenu Laurent Berger (CFDT).

Paralysie générale. Un message reçu cinq sur cinq par les ministres présents. « Une loi efficace, c'est une loi qui a du sens, ce n'est pas une loi qui multiplie les sujets les uns après les autres », a expliqué Bruno Le Maire à quelques journalistes en marge de la réunion. « J'ai donné le cadre très clair du projet de loi que je présenterai au conseil des ministres au printemps prochain : faire grandir nos entreprises (...) et mieux associer les salariés au résultat et au fonctionnement de l'entreprise. C'est ça les deux objectifs de cette loi et je m'en tiendrai aux deux objectifs de cette loi ». Au ministère du travail aussi, on craint l'obstacle. Muriel Pénicaud s'est d'ailleurs toujours déclarée contre cette réforme. « Il faut être prudent, prendre le temps de la réflexion, en mesurer tous les impacts. Pour l'instant, ce n'est pas sur ma feuille de route de demain matin », a-t-elle encore indiqué dimanche au Grand Rendez-Vous Europe 1 – CNews – Les Échos.

Dans son édition de vendredi, Le Figaro a pourtant indiqué que la réforme du Smic serait bien au programme de la loi Le Maire au printemps prochain. Dimanche, Matignon était moins formel. « Il est hors de question de revenir sur l'indexation du Smic sur le coût de la vie ou de travailler sur les options Smic régionaux ou Smic jeune », indique un proche du Premier ministre à L'Opinion. Seule reste ouverte la possibilité de revoir l'indexation sur le pouvoir d'achat des salariés. Un sujet sur lequel une réflexion sera bel et bien menée. Mais quand ? Pour l'heure, « rien n'est instruit plus précisément, ni encore moins tranché », indique Matignon. Alors que plusieurs fronts périlleux s'ouvrent pour le gouvernement (assurance chômage, etc...), la réforme du Smic pourrait bien être repoussée à plus tard.

[Raphaël Legendre](#)



## 10 Pôle emploi aide les TPE à recruter grâce à l'approche par compétences



**L'opérateur expérimente une nouvelle approche des TPE pour les aider à anticiper et formuler leurs besoins de recrutement. L'approche par les compétences est privilégiée.**

« *Mon seul regret, c'est que l'image de Pôle emploi reste négative.* » Lors de son audition à l'Assemblée nationale pour sa reconduction à la tête de l'opérateur, en décembre dernier, Jean Bassères n'a pas caché son dépit. C'est vrai du grand public en général et d'une partie du monde politique. Mais aussi d'une partie des entreprises et, plus particulièrement, des plus petites d'entre elles.

De fait, malgré un bataillon de 4.300 conseillers spécialisés, nombre de TPE restent méfiantes vis-à-vis de l'aide que Pôle emploi peut leur apporter en matière de recrutement. D'autant plus décidé à remédier à la situation que le marché du travail se tend avec la reprise, l'opérateur a entamé cet été une **expérimentation dans 14 agences** qui doit s'achever le 31 mars prochain.

Le cahier des charges est simple puisqu'il s'agit de **démarcher les TPE pour anticiper et bien formuler leurs projets d'embauche**. « *Nous avons collecté un quart d'offres d'emplois en plus en un an, mais les **compétences ne sont pas toujours disponibles*** », explique Grégory Dubois, le directeur de l'agence de Lons-le-Saunier - Champagnole, l'une des 14 agences retenues.

### **Approche par les compétences**

Le bassin d'emploi local abrite des établissements de quelques grands noms comme la fromagerie Bel et sa célèbre Vache qui rit. Mais surtout une multitude de petites entreprises, lesquelles n'ont pas forcément le temps ni les moyens humains pour recruter. Leurs difficultés sont d'autant plus marquées pour étoffer leurs effectifs que, ici, le taux de chômage dépasse à peine 6 %.

Pour parvenir à cibler une centaine de TPE, l'agence s'est basée sur [l'enquête annuelle de Pôle emploi sur les anticipations du besoin de main d'oeuvre](#) couplée aux déclarations préalables d'embauches des employeurs du territoire. **Machines Pagès** en fait partie et va pouvoir embaucher quatre monteuses câbleuses industrielles après avoir fait confiance à une [approche basée sur les compétences](#) et non plus le CV ou l'expérience professionnelle.

Sans constituer la solution miracle, l'approche par les compétences a au moins le mérite pour l'employeur de viser juste. « *Le **libellé du poste recherché ne correspond pas toujours à la réalité du besoin*** », poursuit Grégory Dubois. Exemples : ce concessionnaire automobile à la recherche d'une assistante commerciale, rare sur le marché, là où son besoin portait en réalité sur une assistante administrative, plus facile à trouver ; ou encore cette entreprise du bâtiment à la recherche d'un maçon (donc diplômé, denrée rare), alors qu'un aide-maçon a fait l'affaire.

### **Embauches rapides**

L'heure n'est pas encore au bilan, mais depuis son début, l'expérimentation a permis de pourvoir à 42 offres d'emploi. Et « *relativement rapidement, en deux ou trois semaines* », souligne Cathy Grosfilley, qui pilote les conseillers entreprises de l'agence de Lons-le-Saunier - Champagnole.

L'expérimentation est aussi l'occasion d'associer les employeurs à des sessions collaboratives de trois jours, auxquelles sont invités des chômeurs, pour imaginer de nouveaux services. Pôle emploi teste ainsi une application permettant de se faire rencontrer une offre et une demande d'emploi automatiquement, toujours sur la simple corrélation des compétences.

**+ VIDEO // Le recrutement, un process qui évolue, avec Geoffroy de Becdelièvre, de Marco Vasco // <https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/ressources-humaines/0301069304188-pole-emploi-aide-les-tpe-a-recruter-grace-a-l-approche-par-competences-317555.php>**

**[Alain RUELLO](#)**

## **::: ENTREPRISES**

**L'OPINION – 08/01/2018**

### **11 SNCF : ce qui fait tenir Pepy, l'indéboulonnable du chemin de fer**



**Par quel miracle le patron de la SNCF parvient-il se maintenir à la tête de l'entreprise, alors que son action est si contestée par les usagers ?**

Guillaume Pepy, le PDG de la SNCF, est convoqué ce lundi matin par la ministre des Transports Élisabeth Borne, en compagnie de Patrick Jeantet, le patron de SNCF Réseau. Ils doivent s'expliquer sur l'incroyable somme d'incidents qui ont affecté le trafic ferroviaire en France ces derniers mois. Pour la ministre, il s'agit surtout de mettre chacun « devant sa part de responsabilité », de tirer ensemble le bilan des actions engagées par la SNCF, notamment sur l'information des voyageurs... La place de Guillaume Pepy n'est pas menacée et il a de solides atouts pour se maintenir jusqu'à la fin de son mandat, en 2020.

Il n'y avait pas eu de merci pour André Chadeau et Philippe Rouvillois. Ces deux anciens PDG de la SNCF, avaient été renvoyés, respectivement en 1983 et 1988, après des accidents ferroviaires meurtriers. En toute logique, lorsqu'une entreprise publique va mal, accumule les ratés, les dettes et mécontente l'opinion – [ce qui est le cas de la SNCF](#) –, l'État fait tomber la tête dirigeante.

Guillaume Pepy, pourtant, est toujours là, en dépit d'un dossier plus chargé que ses prédécesseurs débarqués. Et l'on ne devrait pas voir sa tête rouler avant longtemps. Pendant que les usagers du train

subissent les retards, les pannes et les accidents dramatiques de Bretigny-sur-Orge, Eckwersheim ou Millas, [l'énarque \(59 ans\) a toutes les chances de fêter sereinement, le mois prochain, ses dix ans à la tête de la SNCF](#) et ses vingt ans au sein de l'entreprise. Il réchappe à tous les naufrages, [laissant au besoin le patron de SNCF Réseau, Patrick Jeantet, prendre les coups](#).

Nommé par Nicolas Sarkozy en 2008, reconduit par François Hollande en 2013, il devrait aller, cahin-caha, au terme de son mandat, en 2020. Les associations d'usagers comme la FUT-SP, de Jean-Claude Delarue, exaspérées par « [cette entreprise qui oublie qu'elle transporte des humains](#) », demandent son départ. Jean-Claude Delarue souligne « l'art de M. Pepy de privilégier la comm' au dialogue, et le fait qu'une promesse chasse l'autre ». Mais il n'obtiendra pas son congédiement.

**Signaux au vert.** Selon un scénario bien huilé, le Premier ministre Édouard Philippe lui a renouvelé sa confiance le 3 janvier, quelques jours après que Guillaume Pepy eut « [mis son mandat à la disposition du Gouvernement](#) », au terme de nouvelles pagailles dans les gares parisiennes. Une rengaine : « Comme je le dis depuis maintenant dix ans à chaque fois qu'un train est en retard ou une clim en panne, mon mandat est dans les mains du Gouvernement », nous avait-il dit [lors de la présentation du nouveau site commercial de la SNCF, le 6 décembre 2017](#). Voilà qui témoigne de sa confiance en ses appuis... Dans l'entourage d'Élisabeth Borne, si l'on reconnaît une « exaspération des usagers » envers Guillaume Pepy, on écarte toute menace sur son poste.

Comment expliquer cette immunité ? Peut-être parce qu'à la tête de l'État, on a compris qu'il n'était plus possible d'imputer à un seul homme trente ans d'errements de la politique ferroviaire et une dette de 44 milliards d'euros. « De la même façon que ce n'est pas le patron d'EDF qui décide d'ouvrir des centrales nucléaires, ce n'est pas le patron de la SNCF qui a décidé les investissements dans le réseau ferré, mais l'État », note un connaisseur du secteur. [Le fait que le gouvernement ait confié à Jean-Cyril Spinetta, l'ex-patron d'Air France, une mission de remise à plat du rail français](#) est une façon de reconnaître que Guillaume Pepy n'a pas à assumer ce volet des échecs. D'autant que son bilan économique n'est pas si mauvais : en 2016, le chiffre d'affaires était en hausse et l'ensemble SNCF faisait 567 millions d'euros de bénéfices.

**L'art de l'aiguillage.** Le Président de la République aura, en outre grand besoin du sens du management de Guillaume Pepy dans les mois qui viennent. Emmanuel Macron est déterminé à mettre fin, dès 2018, aux régimes spéciaux de retraites, dont celui de la SNCF. Guillaume Pepy, désigné « manager de l'année » en 2010, est un atout précieux et « Macron va finir de l'user pendant deux ans », prédit un parlementaire. Il est réputé pour son savoir-faire avec les syndicats. Selon plusieurs sources, il bénéficie de la protection de Muriel Pénicaud, la ministre du Travail, qu'il a connue lorsqu'ils étaient au cabinet de Martine Aubry, et dont il est proche. Elle ne cesse de vanter ses qualités à l'Élysée ou à Matignon. « Il a convaincu les gouvernements successifs qu'il a l'oreille du personnel et peut faire passer les réformes les plus dures », note un proche du dossier. De fait, le nombre de jours de grèves à la SNCF a considérablement diminué depuis dix ans. « Il a fermé les yeux sur les emplois protégés, a mis du mou dans les comités d'entreprise, et a su jouer habilement des divisions entre Sud et la CGT », atteste un insider.

Coup de frein brutal. Le Gouvernement peut aussi compter sur le volontarisme de Guillaume Pepy, qui a déjà démontré qu'il était prêt à devancer ses attentes. À l'été 2016, il avait tenté de revenir sur le texte RH77, le copieux règlement interne qui encadre notamment les récupérations et jours de congé. Alors qu'il était en train d'avancer, il avait été rattrapé par le col par le secrétaire d'État aux Transports d'alors, Alain Vidalies. En plein conflit sur la loi El Khomri et à quelques semaines de l'Euro de foot, il fallait éviter à tout prix une explosion sociale. « Manuel Valls lui a fait comprendre qu'il devait rester en retrait sur cette négociation. Pepy a mal vécu d'être mis à l'index », raconte un proche du dossier. Guillaume Pepy avait été donné démissionnaire - ce qu'il n'a jamais confirmé. Vexé, il avait en tout cas fait savoir qu'il était volontaire pour diriger Air France, finalement confiée à [Jean-Marc Janailhac](#).

Dans l'entreprise, quoi qu'il en soit, il bénéficie d'un vrai soutien. Roger Dillenseger, secrétaire général de l'Unsa ferroviaire, le défend : « Je doute que la SNCF aille mieux avec un autre PDG. L'entreprise va entrer dans une période de changement : on ne débarque pas le capitaine en pleine tempête. » Pour les cheminots, Pepy est l'un des leurs : « il aime l'entreprise, il aime le job. Il y trouve une gratification humaine. Et s'il est bien payé (450 000 euros bruts annuels), il pourrait facilement tripler son salaire

dans une entreprise privée », détaille un syndicaliste. Pourquoi, donc, prendre le risque de le remplacer, ce qui serait l'assurance de soumettre son successeur à un bizutage en règle ? D'autant qu'une importante mutation s'annonce.

**Course de trains.** Le travail sur la loi d'ouverture à la concurrence du transport de voyageurs sur le territoire national (4e paquet ferroviaire) débutera en avril et doit être achevé avant l'été. C'est elle qui cadrera la mise en concurrence des trains Intercités et des RER dès 2019, puis des grandes lignes en 2020, une transition qui doit être achevée en 2023.

Claude Steinmetz, président de l'Afra, l'union des opérateurs du rail non-SNCF (lui-même ancien de l'entreprise) l'affirme : Guillaume Pepy doit rester. « Nous avons tous besoin d'une SNCF forte dans le cadre de l'ouverture à la concurrence, même si elle doit être challengée. Sans elle, ce sera le déclin global du rail. Il n'est dans l'intérêt de personne de la déstabiliser. Le monde ferroviaire a tout intérêt à tirer dans la même direction. Or, nous faisons du bon travail avec Guillaume Pepy. Il a bien préparé le corps social de l'entreprise aux changements. » Pas rancunier, quand on sait que le PDG de la SNCF a réussi à obtenir que la fameuse réglementation RH77, qu'il a tenté de réformer sans succès, soit finalement appliquée aux autres entreprises. Ce qui revient, selon un membre du collège de l'Arafer, l'autorité de régulation des transports « à les lester de semelles de plomb » sur la ligne de départ de la course à la concurrence...

Message aux voyageurs. Une démonstration qu'avec le temps, Guillaume Pepy a su tourner les inconvénients en avantages. Il est devenu un fin politique. « Il a de grandes qualités pédagogiques, mais aussi l'art de ne pas dire la même chose à l'extérieur et en interne, notamment sur la concurrence, constate le dirigeant d'un potentiel adversaire commercial. D'un côté, il dit qu'il est prêt et volontaire, de l'autre, qu'il est bien obligé d'en passer par là mais qu'il va limiter la casse. »

Homme de réseaux (sans jeu de mots), Guillaume Pepy connaît bien sa ministre de tutelle, Elisabeth Borne : il l'a « récupérée » à la SNCF en 2002 – comme directrice de la stratégie — alors que l'ancienne conseillère technique de Lionel Jospin (chargée des transports) était sur le carreau. Le patron de la SNCF affirme à qui veut l'entendre qu'ils s'entendent bien. Dans l'entourage d'Élisabeth Borne, on confirme. Ce qui laisse dubitatif, tant leurs tempéraments diffèrent. « Elle est restée polytechnicienne : c'est noir ou blanc, elle ne connaît pas les zones grises. Lui, à force de devoir composer avec les pressions et injonctions contradictoires du gouvernement, des élus locaux, des industriels, des syndicats etc., est devenu Talleyrand, s'amuse un élu : il est plus malin que le système politique qui pèse sur lui. » Et avec le temps, il s'est rendu indéboulonnable : « Comme chacun a une histoire de train, pénible, romantique ou cocasse à raconter, note, sans ironie, Fabian Tosolini de la CFDT Transports, la SNCF est une entreprise superstar. Chaque fois que son PDG s'enrhume, il y a une dépêche AFP, que ce soit pour le critiquer ou l'encenser. Guillaume Pepy, c'est presque devenu Johnny Hallyday.»

### **Fin d'année noire pour la SNCF**

- 29 juillet. Trois jours de chaos à la gare Montparnasse. Origine : un problème électrique sur un poste d'aiguillage.
- 3 décembre. Un bug informatique paralyse la gare Montparnasse.
- 14 décembre. Un car scolaire est percuté par un train sur un passage à niveau à Millas (66) : 6 morts.
- 21 décembre : la SNCF est mise en examen pour le déraillement en 2015, à Eckwersheim (67) d'un TGV à l'essai. 11 morts.
- 23 décembre. Pagaïe monstre dans les gares de Paris-Bercy et d'Austerlitz, faute de places suffisantes dans les trains en période d'affluence.
- 26 décembre. Trafic ferroviaire interrompu pendant deux heures à la gare parisienne Saint-Lazare en raison d'un défaut d'alimentation électrique.

[Emmanuelle Ducros](#), [Nathalie Segaines](#) et [Fanny Guinochet](#)

## 12 SNCF: des pannes et des chantiers



La ministre des Transports, Elisabeth Borne

La rencontre au sommet de Guillaume Pepy - patron du groupe SNCF et PDG de sa branche mobilité -, et Patrick Jeantet - PDG de SNCF Réseau -, dans le bureau de la ministre des Transports est la conséquence directe des mégapannes de ces derniers mois. Mais les défis de la SNCF sont plus larges. Revue de détail.

### • La modernisation du réseau

C'est la «priorité absolue» du rail français, selon Guillaume Pepy. La SNCF veut en effet «mettre le paquet sur les trains de la vie quotidienne», victimes de sous-investissements pendant des années, appuie le dirigeant. En 2015 et 2016, 3000 chantiers ont été menés pour supporter la hausse du nombre de voyageurs et rénover les infrastructures (50 % des ponts, tunnels et autres maîtrises d'art ont plus de 100 ans). L'État et SNCF Réseau, le gestionnaire du réseau ferroviaire français, y ont investi 9,8 milliards. L'an dernier, cela représentait 5,2 milliards sur 1600 chantiers.

Cet effort sera pérennisé: il y a un an, SNCF Réseau et l'État ont conclu un contrat de performance pluriannuel avec à la clef 46 milliards d'investissements sur dix ans, dont [34 milliards apportés par l'État](#). Nécessaires pour lutter contre le vieillissement du réseau, ces grands travaux causent des dysfonctionnements. Une gestion des travaux que la ministre des Transports, Elisabeth Borne, a demandé début décembre à SNCF Réseau d'améliorer rapidement.

### • Marges du TGV

À plus de 35 ans, le TGV n'est plus la vache à lait du groupe. Plus des deux tiers des lignes de trains à grande vitesse sont déficitaires. Ce qui soulève la question du nombre de gares TGV en France, actuellement au nombre de 230, et sur lesquelles la Cour des comptes avait émis de virulentes réserves en 2014. Plus que le tout-TGV, la SNCF doit s'atteler aux lignes les plus «circulées» et sur lesquelles l'exaspération des usagers est aussi forte que lors des bugs de grands départs. Dans un rapport plus global sur l'État actionnaire, les sages de la Rue Cambon ont par ailleurs estimé début 2017 que l'intrusion étatique trop poussée dans le fonctionnement de l'entreprise publique freinait son efficacité économique.

### • L'ouverture à la concurrence

Aujourd'hui, seuls le fret et les lignes internationales sont ouverts à la concurrence. Mais le calendrier européen prévoit de faire de même pour les lignes nationales de TGV dès 2020, et les TER et Intercités au plus tard pour 2023. Le point le plus sensible est social: le transfert des cheminots auprès des éventuels nouveaux opérateurs privés ayant remporté les appels d'offres.

### • Les pagailles à répétition

La loi des séries. Après les terribles accidents de Brétigny-sur-Orge en 2013 et du train d'essai à Eckwersheim (Bas-Rhin) ayant entraîné respectivement 7 et 11 morts, c'est un lot de pannes techniques dans les gares parisiennes qui provoque depuis six mois l'inquiétude et la colère des passagers. Le 30 juillet, [une panne dans le système d'aiguillage de la gare Montparnasse](#) a perturbé le chassé-croisé de 100.000 jullettistes et aoûtins pendant trois jours. Quatre mois plus tard, rebelote avec une



interruption totale du trafic le 3 décembre dans cette même gare pendant plus de 16 heures. En cause: un plantage du système informatique après la fin de travaux de modernisation. Une semaine plus tard, nouvelle panne d'électricité, toujours à Montparnasse. Le jour de Noël, une affluence inattendue a cette fois entraîné un cafouillage, plus léger, notamment dans les gares d'Austerlitz et Bercy, avec 5 500 voyageurs touchés. Dernier couac en date: [la gare Saint-Lazare a été victime le 26 décembre dernier d'une panne d'alimentation qui l'a paralysée pendant deux heures](#). Si les conséquences en gare sont d'intensité variable, chaque nouvel incident provoque des réactions de plus en plus épidémiques chez les voyageurs.

La SNCF a débloqué une enveloppe de 150 millions d'euros, portée récemment à 200 millions, sur les deux prochaines années pour améliorer l'efficacité de ses systèmes d'information aux voyageurs

- **L'information des voyageurs**

Mise en cause après les mégapannes de l'été et de la fin d'année 2017, la SNCF a débloqué une enveloppe de 150 millions d'euros, portée récemment à 200 millions, sur les deux prochaines années pour améliorer l'efficacité de ses systèmes d'information aux voyageurs (application, informations en gare...). Une priorité pour limiter l'effet boule de neige en cas d'incident.

- **La dette**

Selon le dernier chiffrage de l'État, l'[endettement de SNCF Réseau](#) atteignait 46 milliards d'euros mi-2016. Gonflant de 3 milliards par an, elle devrait dépasser 65 milliards d'ici à 2025. La question d'une reprise de cette dette abyssale par l'État ressurgit régulièrement. Même si le précédent gouvernement s'y était refusé en septembre 2016, Emmanuel Macron n'y serait pas totalement opposé, en échange d'efforts de productivité internes, voire d'une réforme du système des retraites des cheminots.

[Olivia Détroyat](#)

**LE PARISIEN – 08/01/2018**

**13 Plus fréquent, plus pointilleux, plus cher : voici le nouveau contrôle**



## technique



**A partir du mois de mai, la vérification de l'état des véhicules va s'accroître. Et en cas de « défaillance critique », il sera interdit de rouler plus de 24 heures sans réaliser de travaux.**

« Des freins qui tiennent avec des épingles à nourrice, une chambre à air qui déborde du pneu avant, des automobilistes qui circulent complètement à plat... vous n'avez pas idée de l'état de certains véhicules présentés au contrôle technique. » Directeur du pôle maintenance et réparation au Conseil national des professions de l'automobile (CNPA), Yves Riou voit plutôt d'un bon œil l'application, en mai prochain, d'une nouvelle directive européenne [renforçant le contrôle technique](#). Objectif : en finir avec les accidents liés à une défaillance mécanique qui tuent cinq personnes par jour en Europe.

Mais cette réforme « suscite un vent de panique chez les automobilistes », au point que le CNPA vient d'éditer sur son site Internet une notice à destination des professionnels qui contrôlent chaque année en France près de 17 millions de véhicules.

### **Ce qui va être surveillé**

Il y aura 131 points de contrôle. C'est huit de plus qu'aujourd'hui. Alors que les spécialistes pouvaient détecter jusqu'à 453 défauts différents sur une voiture, ils pourront désormais en pointer 696. Aujourd'hui, le contrôle ne pouvait donner lieu qu'à deux résultats : favorable ou défavorable. Dans ce dernier cas, vous aviez un délai de deux mois pour effectuer une contre-visite et prouver que vous avez bien effectué les travaux.

Désormais, un troisième résultat sera possible : défavorable pour défaillances critiques. Il peut s'agir de l'absence de liquide de frein, des feux stop qui ne fonctionnent pas, d'une mauvaise fixation des roues, d'un essieu fêlé ou... de l'absence de plancher (*sic*). Dans ce cas, la situation se corse.

### **Une journée pour réparer**

« Si votre véhicule présente des éléments dangereux évidents, comme des plaquettes de frein complètement usées ou des pneus lisses, le contrôle technique ne sera valide que vingt-quatre heures et vous vous exposerez à 135 euros d'amende pour défaut de contrôle technique si vous continuez à rouler avec votre voiture sans avoir fait les travaux nécessaires », explique Bernard Bourrier, président

du réseau Autovision qui expertise chaque année 4 millions de véhicules. Mais l'automobiliste bénéficiera toujours d'un délai de deux mois pour faire constater par le centre de contrôle technique la réalisation effective des réparations dans le cadre d'une contre-visite.

### **Ce sera plus cher**

« Ce contrôle technique sera plus long à effectuer pour le contrôleur et les tarifs pourraient légèrement augmenter », reconnaît Yves Riou. Alors que le prix moyen d'un contrôle technique est aujourd'hui de 65 euros, certains évoquent une hausse de 20 % de la facture.

Et le contrôle deviendra annuel pour les véhicules de plus de 6 ans. « Il est prouvé qu'entre 5 et 6 ans d'âge, le nombre d'accidents graves dus à des défaillances techniques augmente notablement », souligne la Commission européenne. Désormais, un premier contrôle technique sera obligatoire après quatre ans, puis deux ans plus tard et ensuite chaque année.

### **Les motos exemptées... pour l'instant**

« Huit pour cent des accidents impliquant des motocyclistes sont causés directement ou indirectement par des défaillances techniques. » S'appuyant sur cette statistique, la Commission européenne souhaite imposer à tous les Etats membres un contrôle technique obligatoire pour tous les véhicules motorisés à deux et trois roues au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2022. La Suède, l'Allemagne, l'Espagne ou l'Italie le font déjà. Mais en France, la Fédération française des motards en colère (FFMC) fait bloc contre cette mesure qu'elle juge inutile et sans impact sur la mortalité des conducteurs de deux-roues. Site Internet, page Facebook dédiée, pétition en ligne : la FFMC multiplie les initiatives pour repousser l'échéance. « Mais pourquoi l'imposer aux voitures et pas aux motos, notamment en cas de revente ? » s'insurge Chantal Perrichon, présidente de la Ligue contre la violence routière.

**Frédéric Mouchon**

## **LES ECHOS – 08/01/2018**

### **14 La Poste va lancer une offre « e-santé »**



#### **L'entreprise publique dévoile au CES de Las Vegas un « carnet de santé numérique ».**

Plus que jamais en quête de relais de croissance pour compenser l'attrition du courrier, la Poste confirme ses ambitions dans le domaine de la santé. L'entreprise publique doit annoncer cette semaine lors du CES de Las Vegas (la grand-messe américaine de la high-tech) le lancement prochain de nouveaux services, à destination des particuliers mais aussi des praticiens et des hôpitaux.

Conçue pour le grand public, l'application « La Poste eSanté » devrait être disponible gratuitement dès ce mois-ci sur les « stores » Apple et Google. « Il s'agit d'un carnet de santé numérique, explique Nathalie Collin, directrice générale adjointe. Il collectera et stockera les données de santé que souhaitera y placer l'utilisateur, celles émises par les objets connectés de santé à son domicile ou bien celles transmises par le médecin ou l'hôpital. »

## Centralisation des données

Ces données seront stockées sur un « *espace numérique de santé dédié* », annoncé comme ultra-sécurisé, et les informations qui y seront centralisées pourront être partagées (ou pas) avec un médecin, un hôpital ou une mutuelle. De quoi faciliter le suivi et la prévention.

Dans le même temps, les documents administratifs liés à la santé pourront être hébergés sur Digiposte, le coffre numérique de l'entreprise publique qui archive les factures ou les bulletins de salaires, et qui a dépassé les deux millions d'utilisateurs. La section dédiée a été ouverte le 19 octobre.

## Des applis sur mesure pour les hôpitaux

La Poste travaille également à la mise au point d'outils numériques dédiés aux services de santé. « *Nous comptons proposer aux hôpitaux des applications conçues sur mesure pour développer le suivi des patients à domicile et réduire le temps passé à l'hôpital, avant ou après une opération par exemple*, indique Nathalie Collin. Avec le [recours](#) là encore à des objets connectés pour assurer la surveillance à distance des patients. » Des tests sont en cours, notamment avec l'Institut de chirurgie guidée par l'image de Strasbourg, ou l'hôpital Bichat à Paris, et des démonstrations seront présentées au CES.

La Poste défriche depuis plusieurs années le domaine prometteur des objets connectés (elle emmènera cette année encore une quinzaine de jeunes pousses spécialisées au CES). Mais il lui faut résister aux rouleaux compresseurs Amazon ou Google, qui veulent imposer leurs services comme interface des échanges. La Poste peut leur contester ce rôle dans le secteur de la santé, grâce à son statut de service public et la confiance qu'il inspire.

Dans le même temps, elle renforce sa palette de service à domicile à destination des seniors, une des axes majeurs de la stratégie du groupe. L'an dernier, [l'entreprise a notamment pris le contrôle d'Asten santé](#), l'un des leaders dans le champ des soins à domicile. Un solide point d'ancrage pour accélérer la diffusion de sa nouvelle offre e-santé.

**Lionel Steinmann**

## LES ECHOS – 08/01/2018

### **15 Les cinq défis des banques françaises en 2018**



L'année 2018 ne sera pas de tout repos pour les banques françaises.

Elles devront en effet conduire de très lourds chantiers de transformation, notamment réglementaires.

Et ce, alors que la faiblesse des taux continue de peser sur leurs marges et les empêche de tirer tout le profit qu'elles souhaiteraient de la reprise économique.

**L'année s'annonce chargée pour les banques : accélérer dans la banque mobile, faire maigrir les réseaux, s'adapter aux nouvelles règles sur le partage et la protection des données... Les chantiers ne manquent pas.**

L'année 2018 ne sera pas de tout repos pour les banques françaises. Avant même éventuellement de participer à la consolidation en cours du paysage bancaire sur le Vieux Continent, elles devront conduire de très lourds chantiers de transformation. Et ce, alors que la faiblesse des taux continue de peser sur leurs marges et les empêche de tirer tout le profit qu'elles souhaiteraient de la reprise économique.

### **-1- Saisir les opportunités de la régulation**

Les établissements bancaires doivent d'abord faire face à une série de nouvelles réglementations qui promettent de rebattre les cartes dans le secteur des services financiers. Depuis quelques jours, les banques d'investissement et les banques privées doivent ainsi encaisser le big bang des nouvelles règles de marché (MIF II) qui les obligent à revoir la tarification de certains services.

Dès le 18 janvier, les banques de détail seront confrontées à l'entrée en vigueur du cadre européen sur les moyens de paiements (DSP2). Celui-ci instaure des règles de sécurité plus strictes pour les paiements en ligne. Surtout, il pourrait renforcer la concurrence dans le secteur des services financiers en forçant les banques à partager avec les fintech le trésor que constituent les données de leurs clients. Les fintech espèrent ainsi grignoter des parts de marché aux banques et les conduire à externaliser auprès d'elles une partie de leurs offres.

En mai, les établissements bancaires vont également devoir s'adapter à l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement européen (RGPD) sur les données. Un règlement qui va forcer les institutions à rendre davantage de comptes aux clients lorsqu'elles utilisent leurs informations personnelles. Et ce, à l'heure où les banques comptent exploiter ces informations de façon de plus en plus intensive pour gagner en efficacité.

### **-2- Accélérer dans la banque mobile**

L'autre priorité des banques de détail est de continuer à adapter leurs services aux nouvelles habitudes de leurs clients dont les yeux sont rivés sur les écrans des ordinateurs et téléphones. Elles ont déjà développé des applications mobiles et pour beaucoup des banques complètement en ligne, telle que Boursorama chez Société Générale ou BforBank chez Crédit Agricole.

Certains établissements tardent cependant à lancer leur banque 100 % digitale. Le groupe BPCE, qui a acheté la fintech allemande Fidor en 2016, travaille depuis cette date à en faire sa banque mobile paneuropéenne. Il compte commencer à déployer une partie de son offre en France dans les prochains mois, en développant d'abord une communauté autour des services financiers.

La Banque Postale non plus n'a pas encore concrétisé ses ambitions dans la banque en ligne. Selon nos informations, elle testera sa banque mobile pour l'instant baptisée en interne Neobank en fin d'année avant de la commercialiser au début de 2019, soit près de deux ans plus tard que prévu. « *Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les premières équipes vont être recrutées, l'objectif à fin 2019 étant de 160 agents issus en priorité de recrutements internes à La Poste* », indique le syndicat FO dans un tract.

### **-3- Résister au renforcement de la concurrence**

Ces développements mobiles se font dans un environnement toujours plus concurrentiel. Plusieurs jeunes pousses de la finance telles que N26 et Revolut sont en train de déployer des offres de comptes courants, de moyens de paiements et même de crédit. Par ailleurs, des poids lourds tels qu'Orange avec Orange Bank investissent le champ des services bancaires 2.0 sans hésiter à casser les prix. Des banques ont déjà décidé de contre-attaquer comme le Crédit Agricole avec son offre à bas prix Eko ou le Crédit Mutuel-CIC qui a lancé « Avantoo », une offre couplant services bancaires et mobile.

### **-4- Capitaliser sur les fintech**

Soucieuses de ne pas se laisser distancer en matière d'innovation, les banques n'ont pas hésité à monter au capital de fintech, voire à les racheter. Par exemple, le Crédit Mutuel Arkéa a investi dans

Linxo ou Younited Credit et a racheté Pumpkin . De son côté, La Banque Postale a mis la main l'année dernière sur la plate-forme de financement participatif KissKissBankBank .

Pour cette dernière, l'année 2018 sera donc le moment d'intégrer pleinement la jeune pousse et de renforcer grâce à elle son offre de financement aux petites entreprises. Plus globalement, les banques devront développer les synergies avec ces nouveaux acteurs sans les étouffer.

#### **-5- Faire maigrir les réseaux et refondre les systèmes**

Qui dit développement du digital, dit désertion progressive des agences bancaires et réorganisation des réseaux. Société Générale a ainsi annoncé qu'elle allait faire passer son réseau de 2.000 en 2017 à 1.700 agences d'ici à 2020. A cet horizon, BNP Paribas projette d'avoir fermé quelque 200 agences en France , soit près de 10 % de ses points de vente actuels.

La digitalisation exige aussi des banques qu'elles investissent lourdement pour mettre à jour leurs systèmes d'information, par exemple pour être à la page de nouveaux standards de marché tels que celui du paiement instantané. BPCE compte proposer des offres en la matière dès 2018.

**La Banque Postale au coeur d'un Meccano financier** : <https://www.lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/0301108809074-la-banque-postale-au-coeur-dun-meccano-financier-2142994.php>

Solenn POULLENNEC et Sharon WAJSBROT

### **::: SOCIAL**

**LES ECHOS – 08/01/2018**

#### **16 Muriel Pénicaud défend la rupture conventionnelle collective**



La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, était l'invitée du Grand Rendez-vous Europe 1-CNews-« Les Echos ».

**Invitée du Grand Rendez-vous Europe 1-CNews-« Les Echos » dimanche matin, la ministre du Travail est revenue sur la mise en oeuvre des ordonnances relatives au Code du travail et a promis de nouvelles réformes qui protègent les Français.**

Alors que [les ordonnances relatives au Code du travail](#) commencent à se concrétiser dans les entreprises, la ministre du Travail a défendu dans l'émission du Grand Rendez-vous Europe 1-CNews-« Les Echos », dont elle était l'invitée dimanche matin, l'une des nouveautés introduites par la loi.

Celle des ruptures conventionnelles collectives auxquelles [plusieurs entreprises, dont PSA ou Pimkie](#), envisagent de recourir dans les prochains jours. Accusées par certains syndicats d'être des plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) déguisés, ces ruptures conventionnelles collectives ne peuvent être

retenues qu'à plusieurs conditions, a argumenté Muriel Pénicaud, citant notamment la signature d'un accord majoritaire avec les syndicats et le fait de n'avoir que des départs volontaires.

Enfin, ces ruptures collectives doivent être homologuées par les Directe (services déconcentrés du ministère du Travail). Un encadrement strict, qui doit permettre, selon la ministre, d'éviter les détournements de procédure.

### « Transformer ses compétences »

Muriel Pénicaud a également défendu les réformes actuellement préparées par son ministère - [assurance-chômage](#), formation, apprentissage - comme de futures protections et de nouveaux droits pour les salariés.

Elle a surtout insisté sur le volet compétences et formation professionnelle. « *50 % des emplois seront transformés d'ici à dix ans* », a rappelé la ministre, indiquant que la vraie protection pour les salariés, était avant tout « *la capacité à transformer ses compétences* ».

Les 15 milliards d'investissements prévus pour être fléchés vers la formation professionnelle serviront en priorité à former 1 million de jeunes et 1 million de demandeurs d'emploi, a précisé Muriel Pénicaud.

### 14 % de fraudeurs

Sur le volet assurance-chômage, la ministre a rappelé que seuls les démissionnaires ayant un projet professionnel pourraient avoir accès à l'indemnisation, sur une durée « *inférieure à deux ans* » et avec une récurrence qui ne pourra pas dépasser les « *cinq à sept ans* ».

Concernant le [contrôle des chômeurs](#), Muriel Pénicaud n'a pas repris à son compte la notion de bilan d'activité mensuel exigé de la part du demandeur d'emploi. Elle a préféré parler d'« *une feuille de route définie dès le premier mois, qui engage à la fois Pôle emploi et la personne au chômage* ».

Quant aux fraudeurs, qui ne concernent pas, selon la ministre, « *ceux qui ont des problèmes sociaux ou des problèmes de compétences* », les modalités précises de contrôle et les sanctions nouvelles éventuelles n'ont pas été évoquées, la ministre étant en attente des conclusions de la négociation que vont engager dès la semaine prochaine les partenaires sociaux. Seul le chiffre de 14 % de fraudeurs, établi lors d'une [expérimentation menée par Pôle emploi](#) auprès de 270.000 demandeurs d'emploi, a été mentionné.

Muriel Pénicaud, interrogée en fin d'émission sur les économies que la réforme de l'impôt sur la fortune allait lui permettre de réaliser, a indiqué que ces « *49.000 euros* » d'économie seraient investis dans un fonds dédié au développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

**Marie Bellan**

**LE MONDE – 08/01/2018**

## **17 Un agenda social de rentrée très chargé pour tous les acteurs**





## Deux réunions majeures entre partenaires sociaux ont lieu jeudi et vendredi sur l'assurance-chômage et sur la formation professionnelle.

Pour les partenaires sociaux, le ministère du travail et les acteurs de la filière sociale en général, les huit premiers mois de la présidence d'Emmanuel Macron se sont apparentés à un marathon : après les ordonnances réformant le droit du travail, voilà qu'il faut, avant la fin de l'hiver, discuter de la cure de jouvence que veut donner le président à l'assurance-chômage, la formation professionnelle et l'apprentissage. Les concertations qui, fêtes de fin d'années obligent, ont connu une trêve ces trois dernières semaines, reprennent au pas de course en ce début janvier. Patronat et syndicat se réunissent pour la première fois pour parler d'assurance-chômage jeudi 11 janvier et poursuivent les travaux sur la formation professionnelle le lendemain, avant d'enchaîner sur l'apprentissage.

Les conclusions de ces concertations, d'abord attendues pour la fin janvier, devraient être rendues au gouvernement mi-février. « *Six semaines c'est quand même très court. Alors, comme le gouvernement a mis du temps à lancer les travaux sur l'assurance-chômage, nous avons décidé de nous octroyer un peu de gras* », explique un négociateur, qui ne cache pas sa fatigue.

Une fois le résultat des discussions connu, le gouvernement n'est cependant pas obligé de les reprendre à son compte pour l'élaboration d'une loi attendue pour le mois de mars. « *C'est de la co-construction, nous prendrons connaissance des résultats, nous verrons s'il y a un accord total ou partiel sur les points qu'ils ont à examiner, puis en tenant compte de leurs propositions, on écrira notre projet de loi* », explique-t-on dans l'entourage de la ministre du travail, Muriel Pénicaud. Cela dit, « *il n'y a pas d'engagement vis-à-vis des partenaires sociaux de tout reprendre tel quel, ce n'est pas un exercice de recopiage mais un équilibre en fonction de nos objectifs* », poursuit-on rue de Grenelle.

### « Nous ne voulons pas d'un petit machin pour les démissionnaires »

Premier gros chantier de cet exercice d'équilibriste et point crucial du programme du président : la refonte de l'assurance-chômage. Avec celle de la formation professionnelle et de l'apprentissage, elle forme, selon la logique de l'exécutif, le chapitre « protection » des réformes sociales en cours. Un pilier supposé contrebalancer des ordonnances visant à « libérer » les forces économiques, selon l'expression consacrée du gouvernement, et jugées très libérales par nombre d'observateurs.

### Muriel Pénicaud ne veut pas « laisser tranquille » la « minorité de fraudeurs »

Invitée du « Grand Rendez-Vous » d'Europe 1, Muriel Pénicaud, ministre du travail, a répondu à la question du contrôle renforcé des demandeurs d'emploi : « *La toute petite minorité de fraudeurs profite d'un système ; même si c'est une toute petite minorité, cela rejaillit négativement sur tous, il n'y a donc aucune raison que les rares fraudeurs on les laisse tranquilles* », a déclaré la ministre. Mis en avant dans le programme d'Emmanuel Macron, le contrôle et le renforcement des sanctions, est l'un des cinq points de la réforme de l'assurance-chômage. Il devait au départ relever du seul arbitrage du ministère, mais sera finalement au menu des échanges entre les partenaires sociaux.

Au menu des discussions : l'extension de l'assurance-chômage aux démissionnaires et aux indépendants. Deux points phares du programme du président, dont l'élaboration et l'exécution semblent plus délicates que prévu. Si la question des démissionnaires semble moins faire polémique que celle des indépendants, quelques interrogations subsistent au sein des partenaires sociaux, notamment sur la nature de l'indemnisation : pour éviter de créer un effet d'aubaine, le gouvernement souhaite limiter celle-ci à une période plus restreinte que les deux ans auxquels ont droit les demandeurs d'emploi indemnisés. Il souhaite en outre que l'allocation soit plafonnée et accordée une fois tous les cinq ans. « *Nous ne voulons pas d'un petit machin pour les démissionnaires*, explique Véronique Descacq, numéro deux de la CFDT. Par ailleurs, poursuit-elle, *il faut que ce soit le même régime pour tout le monde, sinon ça peut créer un précédent...* »

### Le Medef opposé à un bonus-malus pour recours aux contrats courts

Pour FO, un régime séparé pour les indépendants est, en revanche, nécessaire au bon fonctionnement du système : « *Il faut qu'il y ait un sas, une séparation, car le gouvernement ne veut pas de cotisations supplémentaires* », assure Jean-Claude Mailly, secrétaire général de la centrale. « *Une indemnité sans cotisation n'est pas une assurance, on ne sait pas comment un tel dispositif marche, regrette M<sup>me</sup> Descacq, qui prévient : Il ne faudrait pas que les promesses du président atterrissent sur pas grand-chose, qu'on se retrouve avec la portion congrue.* »

Alain Griset, président de l'Union des entreprises de proximité, rappelle que les indépendants « *ne sont pas particulièrement demandeurs* ». « *Il ne faut pas que les Français nous prennent pour des profiteurs car on ne cotiserait pas, les critères doivent être très sélectifs* », explique-t-il. Il réclame, pour sa part, un « *système optionnel mais plus avantageux que les assurances privées qui existent aujourd'hui* ».

Autre question polémique : le bonus-malus sur les cotisations patronales afin de réduire le recours aux contrats courts. Un point qui sera difficile à discuter tant le Medef y est opposé. « *On ne veut pas d'un système qui augmente le coût du travail* », tonne l'organisation patronale.

### « Nous avons un projet déjà prêt »

L'exécutif estime, lui, avoir été clair sur la question : « *Nous avons un projet déjà prêt, s'ils ne trouvent pas de solution, on l'appliquera* », expliquait-on il y a quelques semaines au ministère du travail.

Eclipsés par l'assurance-chômage, l'apprentissage et la formation professionnelle ont, eux aussi, leurs points d'achoppement. L'enjeu de ces prochains jours sera de faire revenir les régions autour de la table de discussions pour ce qui est du premier thème. Mécontentes du projet du gouvernement qui souhaite, entre autres, attribuer plus de compétences aux branches professionnelles et revoir l'utilisation de la taxe d'apprentissage, elles ont claqué la porte fin décembre. « *On ne s'en rend pas compte, mais il y a tellement de monde autour de la table pour cette discussion qu'il s'agit en réalité de la plus difficile* », conclut Yvan Ricordeau, négociateur de la CFDT. La fin de semaine devrait aussi voir arriver un projet patronal partiel pour ce qui est de la formation professionnelle. Les marathoniens ne sont pas prêts d'arriver.

Par [Sarah Belouezzane](#)

## ::: POLITIQUE

LE JDD – 07/01/2018

### 18 Edouard Philippe au JDD : "Avec notre politique, le travail paie"



### Hausse de la CSG, croissance, recette fiscales... Edouard Philippe répond aux questions du JDD.

Interrogé par le JDD, [Edouard Philippe](#) défend la hausse de la CSG et l'augmentation du prix du diesel ou des cigarettes. Il assure que le pouvoir d'achat des Français va continuer à augmenter : "Grâce à la suppression des cotisations salariales – une partie dès maintenant, le reste en octobre –, le pouvoir d'achat des actifs va augmenter. Plus de 20 millions de salariés et d'indépendants vont constater dès la fin de ce mois qu'avec notre politique le travail paie. Pour un salaire de 1.500 euros par mois, cela représentera un gain de 260 euros par an. Et la hausse du pouvoir d'achat, c'est aussi, dès cette année, la baisse de la taxe d'habitation, et bientôt sa suppression, pour 80% des Français."

**Vous avez tenu mercredi un quatrième séminaire gouvernemental en sept mois. Y a-t-il un problème de cohésion?**

Au contraire, cela veut dire que le collectif est essentiel – ce qui me surprend, c'est que ça surprenne. Gouverner, c'est agir collectivement, pas additionner des individualités talentueuses et sonores. Et une action collective, ça s'enrichit par des discussions, ça se coordonne.

**C'est aussi une façon d'éviter les couacs?**

C'est surtout pour ne pas perdre de vue la cohérence globale de notre action. Quant aux couacs, je suis très prudent mais il me semble qu'il est arrivé, dans un passé lointain, qu'il y ait plus de couacs au gouvernement... [Sourire]

**Vous avez dit à vos ministres lors du dernier séminaire que le compte n'y était pas sur la réduction des dépenses publiques et la réforme de l'État...**

Le président de la République a pris des engagements. On doit les tenir. C'est ce que j'ai dit aux ministres.

**Parmi les engagements d'Emmanuel Macron, il y a celui d'augmenter le pouvoir d'achat des Français. Avec la hausse de la CSG, l'augmentation du prix du diesel ou des cigarettes, cette promesse sera-t-elle tenue ?**

Oui. Grâce à la suppression des cotisations salariales – une partie dès maintenant, le reste en octobre –, le pouvoir d'achat des actifs va augmenter. Plus de 20 millions de salariés et d'indépendants vont constater dès la fin de ce mois qu'avec notre politique, le travail paie. Pour un salaire de 1.500 euros par mois, cela représentera un gain de 260 euros par an. Et la hausse du pouvoir d'achat, c'est aussi, dès cette année, la baisse de la taxe d'habitation, et bientôt sa suppression, pour 80% des Français.

**Diminuer les impôts durant tout le quinquennat reste votre objectif?**

Je vous le confirme. Nous avons commencé à baisser le taux de prélèvements obligatoires : nous allons continuer, parce que c'est nécessaire.

**Avec la reprise de l'économie, les recettes fiscales vont augmenter. Que ferez-vous de cette cagnotte?**

Il n'y a pas de cagnotte quand depuis quarante ans on dépense bien plus qu'on ne gagne. S'il y a de bonnes nouvelles sur les recettes, ce sera un moyen d'accélérer notre désendettement. Et permettez-moi de ne pas tomber dans un travers trop courant en politique qui consiste à dépenser des sous qu'on n'a pas encore. Nous avons tablé sur un taux de croissance de 1,7 % en 2018 ; pour nous, c'était une hypothèse sérieuse et mesurée qui ne nous exposait pas à de mauvaises nouvelles. Je suis plutôt dans cette logique.

**Les indicateurs de l'économie française s'améliorent. Dites-vous merci à François Hollande?**

Je ne suis pas dans la critique systématique. Des mesures ont été prises par des gouvernements précédents qui ont aussi contribué à ce qu'on puisse bénéficier de ce redémarrage. Le CICE a par exemple permis à des entreprises d'améliorer leur taux de marge et donc d'aborder la croissance retrouvée dans de meilleures conditions. Mais très franchement, j'aurais préféré trouver une situation meilleure. Maintenant, la croissance mondiale repart. Tant mieux. Ça va nous permettre d'accélérer les réformes.

**Emmanuel Macron répète qu'il faudra du temps avant d'obtenir des résultats. Faut-il toujours appeler les Français à la patience?**

Nous avons toujours été clairs : le redémarrage de l'économie exige des mesures dans des champs différents – droit du travail, fiscalité, formation... Aucune n'aura à elle seule un impact décisif. Mais toutes ensemble, elles produiront des résultats probants. Avec le redémarrage de la croissance, on se rend compte, par exemple, qu'il y a une difficulté à trouver des travailleurs qualifiés dans certains secteurs industriels. À 4 % de chômage, on pourrait le comprendre. Mais nous sommes à près de 9 % ! C'est la preuve qu'il y a un problème d'adéquation entre la formation et les besoins. Nous nous y attelons avec un grand plan d'investissement dans les compétences de près de 15 milliards d'euros, et la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

### **Où en est le plan de lutte contre la pauvreté?**

Il est en préparation et sera rendu public d'ici au mois de mars. La ministre des Solidarités, Agnès Buzyn, travaille avec les acteurs concernés à une stratégie de lutte contre la pauvreté qui cible en priorité les enfants. C'est ainsi que nous pensons obtenir des résultats décisifs et durables : nous ne voulons pas que les enfants pauvres d'aujourd'hui soient les adultes pauvres de demain.

### **Les plus démunis sont-ils les oubliés de votre politique?**

Pas du tout. Le chef de l'État a placé le projet social au cœur de notre action. Je rappelle que nous avons engagé la revalorisation du minimum vieillesse et de l'allocation aux adultes handicapés. Les plus défavorisés bénéficieront plus que les autres de nos mesures pour l'école primaire dans les secteurs prioritaires et pour la baisse des loyers, d'une meilleure intégration au marché du travail et de l'augmentation du pouvoir d'achat.

### **Avez-vous été étonné des réticences de votre majorité sur la politique d'accueil des migrants que vous voulez mettre en œuvre?**

La majorité a la ferme volonté de poser des questions et d'exprimer des positions. Je ne crois pas du tout que cela soit incompatible avec sa profonde loyauté. Cela impose d'expliquer en permanence ce que nous voulons faire et comment nous le faisons. Il est naturel que les parlementaires soient exigeants vis-à-vis du gouvernement. Ils sont là pour ça.

### **Certains refusent fermement les contrôles dans les centres d'accueil. Allez-vous avoir vous aussi vos « frondeurs »?**

C'est un débat normal entre un gouvernement et sa majorité. D'une part, il y a une circulaire [sur les contrôles dans les centres d'hébergement] qui a suscité des réactions mais qui est assumée et dont l'application permet de lever les malentendus. D'autre part, il y a un projet de loi en préparation qui doit améliorer en même temps les conditions de l'asile, qui est un droit fondamental, et l'efficacité des reconduites aux frontières pour ceux qui résident en France sans titre de séjour régulier. C'est une politique équilibrée. Vous verrez qu'à la fin, le texte sera conforme aux orientations indiquées.

### **Allez-vous procéder à de nouvelles cessions d'actifs ou à des privatisations d'entreprises publiques?**

S'agissant des cessions d'actifs, je ne communique jamais sur le timing. Il y en a déjà eu et il y en aura d'autres. Sur d'éventuelles privatisations, qui exigeraient donc une loi, vous verrez dans le calendrier législatif au fur et à mesure qu'on les présentera. C'est du ressort de la loi, donc ce débat sera public.

### **Vous parlez au futur : il y aura donc bien un projet de loi?**

Oui. Le sujet n'est pas tabou.

### **Votre décision est-elle prise sur le dossier Notre-Dame-des-Landes?**

Elle mûrit. Elle sera annoncée avant la fin du mois.

### **C'est vous qui allez la prendre, ou c'est le président de la République?**

C'est une décision du gouvernement mais, comme toute décision importante et attendue, elle sera prise en plein accord avec le président de la République, qui regarde ce sujet avec attention.

### **L'Élysée dit que c'est vous qui êtes en première ligne sur le sujet...**

Ça fait partie de ma fonction.

### **Cela signifie-t-il que quand il n'y a que des coups à prendre, c'est pour vous?**

Je ne raisonne pas en ces termes. Un Premier ministre sait à quoi il s'expose quand il accepte la mission que lui propose le président de la République. Que dirait-on si je ne faisais que des choses faciles ?

### **Depuis vendredi, vous recevez tous les élus concernés, alors même qu'ils ont déjà été reçus par les ministres... Vous mettez un point d'honneur à montrer que c'est ça, la méthode Philippe?**

Je les reçois avec les ministres. J'écoute. J'avais dit au moment de la remise du rapport sur Notre-Dame-des-Landes que nous prendrions une décision claire avant la fin du mois de janvier – ce sera le

cas – et qu'avant cela je demanderais à tous les acteurs, notamment politiques, engagés dans ce dossier où ils en sont de leur réflexion. C'est du bon sens et c'est ce que je suis en train de faire. Et croyez-moi, les échanges sont riches et ces réunions me sont très utiles dans la prise de décision. Je sais bien que la décision que nous nous apprêtons à prendre, quelle qu'elle soit, sera difficile et critiquée. Parce que ce dossier a traîné, qu'il s'est enkysté et que certains de nos prédécesseurs ont tergiversé ou préféré attendre que d'autres décident. Je ne sais même pas si j'étais né quand on a commencé à parler de Notre-Dame-des-Landes ; que voulez-vous que je vous dise ?

### **Peut-on annuler un projet qui a été approuvé par référendum?**

Je vous l'ai dit, c'est un dossier complexe, et je prends évidemment en compte le fait que, même si ce n'est pas moi qui l'ai organisée, il y a eu une consultation des habitants de Loire-Atlantique selon les termes avec lesquels la question se posait à l'époque. J'observe que ceux qui ont organisé cette consultation n'ont pas pu ensuite décider. C'est donc que ce n'était pas si simple.

### **Vous vous apprêtez à abaisser à 80 km/h la limitation de vitesse sur les routes secondaires à double sens. Faut-il toujours en France passer par des interdictions pour obtenir des résultats?**

Il y a 3.500 morts et 70.000 blessés par an, 70.000 ! Après des décennies de progrès, nos résultats se sont dégradés. Eh bien je refuse de considérer cela comme une fatalité. Chaque fois qu'un responsable politique a eu le courage de s'engager, les résultats ont été spectaculaires. Mardi, nous tiendrons un comité interministériel de la sécurité routière pour aborder ce sujet, et pas seulement sous l'angle de la réduction à 80 km/h de la limite de vitesse sur les "routes bidirectionnelles sans séparateur central", comme on les appelle. Je sais que si nous annonçons cette mesure je serai critiqué. Mais je sais qu'elle va sauver des vies, et je veux sauver des vies. Je comprends les arguments, et même la mauvaise humeur, mais je ne le fais pas pour augmenter les recettes de l'État – d'ailleurs, nous annoncerons des choses à ce sujet. Et si pour sauver des vies il faut être impopulaire, j'accepte de l'être.

### **La réorganisation de l'islam de France est-elle un de vos objectifs?**

Lors de ses vœux aux autorités religieuses, le président de la République a exprimé la conviction que la France est un pays de libertés, notamment religieuses, et qu'en même temps, puisque notre État est laïque, ceux qui croient doivent respecter la République et ses lois. Il est sain de le rappeler, surtout dans un contexte de tensions, d'inquiétudes, voire de risques. La question de l'organisation des religions est délicate puisqu'un État laïque ne soutient aucun culte. S'agissant de l'islam, il y a un besoin d'organiser le dialogue avec l'État, comme cela a été le cas avec les autres religions. C'est un sujet difficile mais nous allons le traiter, bien entendu. Le président de la République sera sans doute amené à s'exprimer à ce propos.

### **Vous aimez la littérature. Que vous inspire la publication annoncée des pamphlets antisémites de Céline, qui fait déjà polémique?**

Il y a d'excellentes raisons de détester l'homme, mais vous ne pouvez pas ignorer l'écrivain ni sa place centrale dans la littérature française. Je n'ai pas peur de la publication de ces pamphlets, mais il faudra soigneusement l'accompagner.

### **Vous avez reçu la plupart des présidents de Région – notamment Xavier Bertrand et Valérie Pécresse –, mais pas Laurent Wauquiez...**

Pas encore, mais je le recevrai, bien sûr. Comme je reçois avec plaisir tous ceux qui ont reçu un mandat des Français.

Par Anna Cabana Hervé Gattegno, Rémy Dessarts [et](#) Christine Ollivier

**LE FIGARO – 08/01/2018**

## 19 L'enjeu stratégique des adhésions pour LR



**Après l'hémorragie de militants qui a suivi la présidentielle et les législatives, Les Républicains parient sur le renouvellement des visages et pointent les « angles morts » du macronisme.**

Ne pas perdre un jour. Les Républicains entendent mettre les six premiers mois de 2018 à profit pour [reconstruire, impérativement par la base](#), leur mouvement. Conscients des coups subis par leur parti depuis la double séquence présidentielle-[législatives de 2017](#), qui a pesé lourdement sur les adhésions et les finances, Les Républicains se mettent en ordre de marche pour consolider leur position de « premier mouvement politique » de France. [Annie Genevard, secrétaire générale de LR](#), aborde la nouvelle année avec la conviction d'entrer dans une phase essentielle de la restauration du dialogue avec les fédérations départementales et de la réorganisation interne de l'appareil. « Ces premiers mois seront très importants, déterminants », insiste la députée du Doubs.

Après les puissantes turbulences de l'an passé, [Les Républicains ont subi une fuite des adhésions](#). Certains ont évalué cette hémorragie militante à environ 27 %, en moyenne sur l'ensemble des fédérations, soit plus d'un quart des adhésions. Sur 234.000 adhérents, base électorale connue lors de la primaire de la droite, cela représenterait une évaporation d'environ 60.000 militants. Sur le plan financier, la baisse du nombre de parlementaires LR a aussi un impact sur les dotations de l'État. Le parti a ainsi perdu environ 5 millions d'euros de dotations mais le trésorier Daniel Fasquelle veille au grain pour que cela ne pèse pas sur la dynamique locale. « La règle du reversement des deux tiers des adhésions et des contributions d'élus vers les fédérations ne doit pas bouger », propose-t-il.

Bernard Accoyer, le président LR par intérim, avait voulu dresser, avant son départ, un constat lucide de la situation en 2017 pour qu'il constitue aujourd'hui la base de travail de la nouvelle équipe mise en place par Laurent Wauquiez.

La consolidation de l'ancrage local est une priorité, comme le démontre la « task force » déployée par le nouveau président autour d'Annie Genevard. La secrétaire générale, qui est aussi vice-présidente de l'Assemblée nationale, peut compter sur trois piliers clefs pour le renouvellement des fédérations: [Julien Aubert, député du Vaucluse, en charge de la formation](#) ; [Virginie Duby-Muller, députée de Haute-Savoie responsable des fédérations](#) et Fabien Di Filippo, député de Moselle, dédié aux adhésions. « Depuis le 10 décembre, l'élection de Laurent Wauquiez a relancé la mobilisation. Nous sommes passés de 300 adhésions par semaine à 300 par jour », assure Di Filippo.

Pour le parlementaire lorrain, la dynamique locale sera confortée par trois éléments moteurs: la restauration de l'image d'un parti LR « porteur de valeurs claires, proche des gens », la définition du rôle des « militants au XXI<sup>e</sup> siècle » et un maillage territorial destiné à faire émerger des élus.

Pour identifier des talents et reconstruire du lien, Les Républicains ont défini une méthode et retenu un message. Avec le « retour de la droite » comme ligne directrice, ils veulent d'abord combattre l'illusion de « l'ancien monde ».

« Pourquoi Castaner est-il en train de reconstituer un parti politique? », s'interroge Annie Genevard. Selon elle, les Marcheurs sont en train de comprendre « l'importance majeure » d'une solide base militante. « C'est notre force et leur faiblesse », juge encore la secrétaire générale en promettant de « capitaliser » sur cet atout.



Les Républicains veulent ainsi mener la bataille des idées et constatent que la fourniture de contenu idéologique dans les fédérations est une attente forte et une source de dynamisme. LR veut aussi démontrer l'utilité d'une droite et d'un centre dans le débat démocratique. Cohésion sociale, territoires, sécurité, justice, fiscalité..., Les Républicains veulent défendre leurs propositions dans plusieurs domaines en pointant les «angles morts» de Macron et en démontrant que la politique menée par le gouvernement «n'est pas à la hauteur des enjeux».

Au cours des prochains mois, la nouvelle équipe dirigeante du parti de Laurent Wauquiez prévoit de sillonner les fédérations pour les écouter et leur présenter cette stratégie. Après la réunion du conseil national le 27 janvier à Paris, un calendrier de visites et des ateliers de formation seront lancés. Puis en octobre, lors des élections internes des fédérations, chacune d'entre elles devra s'organiser localement, circonscription par circonscription, pour répondre à l'exigence de renouvellement.

Le parti mise sur l'arrêt des listes locales le 30 juin 2018 pour mobiliser les énergies et «booster» les adhésions. Seules les nominations des secrétaires départementaux appartiendront à la présidence du mouvement. Pour Annie Genevard, «chacun a bien conscience qu'il faut faire une place aux jeunes et aux nouveaux visages!»

[Emmanuel Galiero](#)

## INTERNATIONAL

LE FIGARO – 08/01/2018

### 20 Face à Erdogan, Macron garde la porte d'entrée de l'UE fermée



#### **VIDÉO - La dérive autoritaire du régime turc ne permet pas d'avancer dans le processus d'adhésion d'Ankara à l'Union européenne.**

Tête-à-tête à l'Élysée, déjeuner et enfin conférence de presse conjointe: Emmanuel Macron et Recep Tayyip Erdogan avaient beaucoup de choses à se dire. De la Syrie à l'Europe en passant par Jérusalem et la lutte antiterroriste, les sujets de discussion, et parfois de différends, ne manquent pas entre Paris et Ankara.

[Attaqué sur sa gauche par les organisations de défense des droits de l'homme](#), Macron a défendu le déplacement de celui que ses détracteurs qualifient de «nouveau sultan» au nom d'un «dialogue exigeant» afin de «maintenir le fil du dialogue» sans «cacher les divergences» entre la France et la Turquie.

Cette visite est la plus importante du président turc dans un pays de l'Union européenne depuis le putsch manqué de 2016 contre Erdogan. Avant d'arriver à Paris, le leader turc avait déminé le terrain en tressant des lauriers à son hôte dans plusieurs entretiens à la presse. L'approche pragmatique de Macron plaît à Ankara, qui dénonçait le tropisme pro-arménien de son prédécesseur, François Hollande.

«Si l'Europe reste un formidable espoir (...) c'est grâce à la France», [écrit le président turc dans une tribune au Figaro](#), alors que ses relations restent houleuses avec la chancelière allemande, Angela Merkel, qu'il a qualifiée de «nazie», même si son ministre des Affaires étrangères, Mevlüt Cavusoglu, vient d'appeler à «un redémarrage» du lien turco-allemand dans une tribune à la presse d'outre-Rhin.

«J'espère que la France continuera d'apporter tout son soutien à notre processus d'adhésion», ajoute, de son côté, Erdogan.

«Le fait que Macron plaide pour une laïcité qui ne soit pas stricte plaît également à l'islamiste Erdogan», analyse un expert du lien franco-turc. [L'élection récente du Franco-Turc Ahmet Ogras, réputé proche d'Erdogan, à la tête du Conseil français du culte musulman](#) facilite également ce rapprochement avec Macron, qui veut refonder l'islam de France.

Isolé en Europe, Ankara voit en Macron la clé pour lui permettre de relancer des négociations gelées sur l'adhésion de son pays à l'UE, laquelle a des «attentes» auxquelles Ankara ne répond pas. À commencer par le respect des droits de l'homme: ces derniers se sont sérieusement dégradés depuis le coup d'État manqué contre Erdogan.

Au motif qu'elles étaient proches de la confrérie islamiste de Fethullah Gülen, accusé d'avoir fomenté le putsch raté, ou des rebelles kurdes, les autres grands ennemis de la Turquie, [plus de 140.000 personnes ont été limogées ou suspendues et plus de 55.000 ont été arrêtées](#), dont des universitaires, des journalistes et des militants prokurdes. Ces «évolutions récentes de la Turquie ne permettent aucune avancée dans le processus d'adhésion à l'Union européenne», a affirmé Emmanuel Macron lors de la conférence de presse, quitte à décevoir Erdogan.

À son hôte, Macron a présenté plusieurs cas précis de victimes de la répression. De son côté, Erdogan devait soulever, selon nos informations, le cas de l'avocat Martin Pradel qui défend aujourd'hui les djihadistes français détenus par les Kurdes en Syrie, après avoir été le défenseur du journaliste [Loup Bureau, emprisonné plus d'un mois en Turquie, avant d'être libéré en septembre](#).

«Erdogan et son entourage veulent savoir quels sont ses liens avec les Kurdes», confie l'expert de la relation franco-turque. Aux griefs français sur les atteintes à la liberté de la presse, l'entourage du président turc avait vertement répondu en regrettant «le manque d'information» dont dispose Macron, auquel Erdogan devait présenter «dans le détail et de manière documentée» la situation judiciaire des cas incriminés.

Ce «succès d'image» remporté par Erdogan ne le fera en rien dévier de sa politique répressive chez lui, dénoncent de nombreux sceptiques. «Il faut dialoguer et ne pas ostraciser Erdogan, même si, sur le fond, ce dernier n'écouterait rien de ce que pourra lui dire Macron», tempère un diplomate.

## **Coopération antiterroriste**

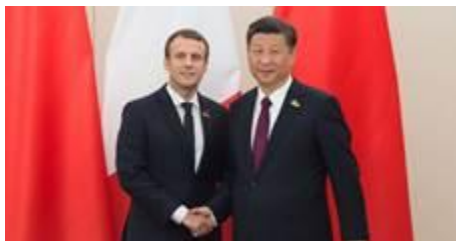
Sur les questions régionales, les divergences sont moins marquées. À propos du conflit syrien, Paris et Ankara estiment que «Bachar el-Assad ne peut représenter l'avenir de la Syrie». Mais, alors que la Turquie est associée avec l'Iran et la Russie aux négociations d'Astana qui ont permis de faire reculer les violences sur le terrain, la France cherche - en vain jusqu'à maintenant - à réintégrer un processus diplomatique pour une transition du pouvoir à Damas. Le chef de l'État plaidera une fois de plus auprès de son hôte pour la création d'un «groupe de contact», rejeté par Moscou et Téhéran.

Sur deux dossiers liés à la crise syrienne, Macron entend renforcer la coopération avec Ankara: le terrorisme djihadiste et la crise migratoire. De nombreux djihadistes étrangers - et peut-être français - ont trouvé refuge en Turquie après la débâcle de Daech en Irak et en Syrie. Paris a besoin d'Ankara pour éviter leur retour dans l'Hexagone. En matière de coopération antiterroriste [contre les «revenants»](#), Paris est dans une large mesure tributaire du bon vouloir turc. C'est une des raisons pour lesquelles, malgré le froid des relations entre Erdogan et Hollande à la fin du mandat de ce dernier, la coopération antiterroriste fonctionnait toujours. Cette coopération est «exemplaire», a d'ailleurs reconnu Macron devant Erdogan.

**Vidéo :** <http://premium.lefigaro.fr/international/2018/01/05/01003-20180105ARTFIG00258-face-a-erdogan-macron-garde-la-porte-d-entree-de-l-ue-fermee.php>

L'OPINION – 08/01/2018

## 21 Emmanuel Macron entend s'imposer comme interlocuteur naturel de la Chine



Emmanuel Macron n'a rencontré qu'une fois Xi Jinping, en marge du sommet du G20 à Hambourg, le 8 juillet 2017. Mais ils se sont entretenus plusieurs fois au téléphone.

### **Le président français entame lundi une visite d'Etat de deux jours et demi au cours de laquelle il entend réinscrire les relations bilatérales dans le temps long et l'histoire**

Désireux de prendre au mot les Chinois sur leur engagement en faveur du multilatéralisme, le chef de l'Etat voudrait s'assurer de leur coopération dans la lutte contre le terrorisme notamment avec leur participation au financement du G5 Sahel ou encore leur soutien au Partenariat mondial pour l'éducation dont la conférence de financement se déroule début février à Dakar.

« C'est l'un des voyages les plus complexes et les plus stratégiques », estime Jean-Pierre Raffarin parlant de la visite d'Etat qu'Emmanuel Macron entame ce lundi en Chine. Fin connaisseur de la seconde puissance économique mondiale, l'ancien Premier ministre accompagne d'ailleurs le président de la République peu familier des affaires chinoises mais convaincu que c'est aujourd'hui le pays avec lequel il faut nouer une relation durable et plus structurée qu'elle n'a été jusqu'à présent. En ce sens, les deux adjectifs choisis par celui qui avait représenté le chef de l'Etat lors du sommet « Une ceinture, une route » à Pékin mi-mai traduisent-ils bien les enjeux de ce premier déplacement en Asie. Du côté français comme du côté chinois, on souligne qu'Emmanuel Macron est le premier Européen à rencontrer Xi Jinping chez lui [après le 19<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste qui a confirmé son emprise sur le pays](#), mais qu'il est aussi le premier dirigeant à faire le voyage en 2018, le tout dans « un contexte renouvelé », insiste-t-on à l'Elysée.

A bien des égards, la situation a beaucoup changé au cours des douze derniers mois tant pour la Chine que pour la France et l'Europe. Le Brexit, [l'élection de Donald Trump](#), la sienne ou encore les incertitudes en Allemagne constituent les éléments déterminants qui poussent le président français à vouloir donner « un caractère fondateur » à ce voyage de deux jours et demi. Son choix de l'entamer par Xi'an, ancienne capitale impériale et berceau de la culture chinoise, relève de cette volonté de « réinscrire les relations franco-chinoises dans le temps long et l'histoire » comme le confirme une source proche du chef de l'Etat. Au niveau du symbole, l'ancienne Chang'an ne manque pas d'intérêt puisqu'elle était le point de départ des anciennes routes de la soie que le président chinois a remises au goût du jour et qu'elle représente l'un des hauts lieux du patrimoine de la Chine thème sur lequel Emmanuel Macron entend insister. Elle est aussi la patrie de Qin Shi Huang, « l'empereur jaune » unificateur de la Chine mais aussi autocrate mégalomane, un symbole dont certains esprits mal intentionnés pourraient se servir pour souligner l'absolutisme du président.

Le grand discours de son voyage d'Etat sera d'ailleurs prononcé à Xi'an, donnant une dimension supplémentaire au choix de cette ville comme première étape de son périple. L'approche n'est évidemment pas pour déplaire aux Chinois qui se voient ainsi confortés dans leur nouveau rôle de

leader mondial, comme l'a défini Xi Jinping à l'occasion du 19<sup>e</sup> Congrès mais aussi lors de son discours à Davos il y a un an. Chantre du multilatéralisme et défenseur du libre-échange au moment où Donald Trump revendique l'unilatéralisme et le protectionnisme, le numéro un chinois apparaît aux yeux de la diplomatie française comme l'interlocuteur à privilégier, d'autant que cette ambition s'accompagne sur le plan intérieur d'une [redéfinition des objectifs économiques en faveur d'une « croissance qualitative »](#). Ce sont les points sur lesquels Emmanuel Macron entend s'appuyer lors de ses entretiens avec le président chinois mardi à Pékin, deuxième étape de sa visite d'Etat.

Grande puissance régulatrice. En se présentant également comme l'une des voix fortes du continent européen, premier partenaire de la Chine et [objectif final des nouvelles Routes de la soie](#) si chères au numéro un chinois, le chef de l'Etat espère se mettre en position d'interlocuteur privilégié vis-à-vis de Xi Jinping. Cela ne devrait pas poser de problèmes pour les Chinois qui ont besoin d'un référent européen. Jusqu'à présent Angela Merkel, qui a fait dix voyages en Chine, occupait ce rôle qu'Emmanuel Macron pourrait lui ravir. L'Allemagne, du moins la façon dont les Allemands ont géré leurs rapports avec les Chinois, ne sera pas loin non plus lorsque le président abordera le volet économique de sa visite. La création d'un Conseil des entreprises franco-chinoises reprend le modèle allemand. Cette nouvelle structure permanente associant les grands groupes du CAC 40, les PME et les ETI a pour but de favoriser et de suivre dans la durée l'implantation et le développement des activités économiques entre les deux pays.

S'inscrivant dans la durée, cette approche s'accompagne également d'une « montée en gamme » dans les domaines pour lesquels la France souhaite créer des partenariats de coopération avec la Chine. A l'Elysée, on met l'accent notamment sur [l'intelligence artificielle](#). La présence de Cédric Villani et Antoine Petit, président de l'INRIA, aux côtés d'Emmanuel Macron illustre cette volonté. L'agriculture, la transition écologique ou encore l'économie du vieillissement figurent en bonne place dans l'agenda du président dont l'ambition première est de montrer que la France prend désormais au sérieux le rôle de la Chine. Dans ces conditions, il n'est pas question de commettre un impair pendant la visite. Les questions sensibles comme celles sur la situation des droits de l'homme seront bien sûr abordées, mais en tenant compte de la « sensibilité chinoise » à leur égard. Un voyage qui devrait satisfaire Pékin qui va voir conforter dans son rôle de grande puissance régulatrice face aux Etats-Unis jugés de plus en plus perturbateurs.

[Claude Leblanc](#)

LE FIGARO – 08/01/2018

## **22 Angela Merkel ouvre «avec optimisme» les négociations pour former une majorité**



**Toutes les parties prenantes ont convenu de s'astreindre à un silence médiatique le temps des discussions.**

Avec l'assurance des vieilles troupes, [Angela Merkel](#) s'est dite «optimiste». Alors qu'elle a engagé dimanche de nouvelles discussions pour former une majorité, plus de trois mois après les élections fédérales, la chancelière voulait croire à ses chances de convaincre le SPD de signer un contrat de

coalition, pour former une troisième grande coalition avec elle. «Je suis consciente de l'énorme travail qui nous attend», a-t-elle convenu devant la presse, avant le début de la réunion.

Après douze ans de pouvoir et une quatrième victoire faute d'alternative, Angela Merkel a perdu de son autorité et de sa capacité à créer du compromis. Les sociaux-démocrates, qui n'ont aucune envie de gouverner une nouvelle fois avec elle, font monter les enchères. «Nous resterons fermes», a déclaré dans *Bild* leur leader [Martin Schulz](#). «Nous n'avons pas de lignes rouges», a toutefois déclaré la présidente du groupe au Bundestag Andrea Nahles. Pour leur part, les Bavarois de la CSU, alliés de la CDU, se montrent eux aussi intransigeants pour consolider leur base électorale. Mais ils veulent un compromis. «Nous devons moins faire de commentaires et davantage travailler», a déclaré leur leader Horst Seehofer. L'équilibre est fragile et l'ambiance entre les parties prenantes délétères. Pour faciliter les chances d'un accord, toutes les parties prenantes ont convenu de s'astreindre, autant que possible à un silence médiatique le temps des discussions.

«Je pense que nous pouvons y arriver», a donc estimé Angela Merkel dimanche. Les Allemands sont, de leur côté, plus sceptiques. Seulement 45% d'entre eux sont favorables à une nouvelle grande coalition alors qu'ils étaient 61% le mois dernier.

Les pré-discussions qui viennent de s'ouvrir doivent aboutir vendredi. Les trois formations, CDU, CSU et SPD décideront alors de s'engager ou non dans l'écriture d'un contrat de gouvernement. Celle-ci pourrait durer encore plusieurs semaines. En cas d'échec de cette première phase (le SPD fera valider son choix lors d'un congrès le 21 janvier), la chancelière devra se résoudre à former un gouvernement minoritaire ou à affronter de nouvelles élections. Ce serait pour elle une option à double tranchant: dans les dernières enquêtes d'intention de vote, le rapport de force n'a pas bougé depuis septembre. La CDU, même avec environ 33%, arriverait en tête loin devant le SPD. Avec 52% d'opinions favorables (- 2 points), Angela Merkel devance encore le leader social-démocrate Martin Schulz à 30% (- 9 points). Mais les Allemands sont lassés: en cas de nouvelles élections, la pression sera forte pour qu'Angela Merkel cède la place.

La situation de ses interlocuteurs est néanmoins pire: avec 20% d'intentions de vote dans les sondages, le SPD est toujours au plus bas et ne semble en aucune mesure de contester le leadership au camp conservateurs. Au sein de la CDU/CSU, personne ne peut encore rivaliser avec Angela Merkel, même affaiblie.

Les discussions n'en seront pas moins âpres entre la CDU, la CSU et le SPD. L'immigration, la fiscalité, l'assurance maladie, l'éducation et l'Europe figurent parmi les points sensibles. Les conservateurs veulent durcir la politique d'asile (en prolongeant notamment la suspension du regroupement familial), militent pour des baisses d'impôts ou refusent catégoriquement l'assurance universelle demandée par les sociaux-démocrates. Ceux-ci réclament de leur côté des investissements dans l'éducation ou un pas vers plus d'intégration européenne. Le souci de ne pas perdre davantage de temps pour relancer l'Europe pourrait convaincre chacun de faire un pas. Les députés français et allemands ont prévu de lancer le 22 janvier un appel pour un nouveau Traité de l'Élysée. Angela Merkel et Emmanuel Macron ont aussi annoncé des propositions communes pour mars.

[Nicolas Barotte](#)

**LE FIGARO – 08/01/2018**



## **23 Présidentielle en Russie : record de candidatures face à Poutine**



**Pas moins de 64 prétendants se présenteront à la fonction suprême au mois de mars, face au chef du Kremlin donné imbattable.**

Le statut d'archi favori accordé à Vladimir Poutine pour les élections présidentielles du 18 mars 2018 ne semble pas dissuader la concurrence. Selon les derniers chiffres de la Commission électorale chargée de récolter les demandes, [pas moins de 64 personnes ont déjà fait acte de candidature à la fonction suprême](#): un record!

En 2012, lors des dernières échéances électorales, seules dix-sept personnalités avaient effectué la démarche. «Je suis certaine que les hautes qualités citoyennes des Russes se refléteront lors de la campagne électorale», a déclaré la présidente du Sénat, Valentina Matvienko.

Dimanche, en dépit du Noël orthodoxe, la Commission électorale poursuivait ses décomptes. Les retardataires qui ne présentent sous les couleurs d'aucun parti politique avaient jusqu'à minuit pour déposer leurs dossiers. Les autres, soutenus par une formation, bénéficient d'un délai fixé au 12 janvier. [Soucieux d'apparaître en candidat du peuple](#), Vladimir Poutine s'est payé le luxe, cette année, de snober son parti Russie unie, qui monopolise la vie parlementaire depuis quinze ans.

### **Assouplissement de la loi**

[Au lendemain de sa précédente victoire de 2012](#) - très contestée - le chef du Kremlin avait simplifié les procédures de participation au scrutin suivant. Il suffit désormais qu'un parti affiche 500 membres, au lieu de 45.000, pour être enregistré. Le nombre de signatures requises pour les candidats indépendants est passé de 2 millions à 300.000. Seules les quatre formations officielles siégeant à la Douma sont dispensées de récolter des paraphes.

Ces assouplissements portés à la loi électorale ont contribué à la formation d'un appel d'air. Il est exclu néanmoins que les 64 prétendants au fauteuil suprême franchissent l'étape suivante. Déjà, plusieurs postulants ont été écartés de la course. La femme et conseillère du Moufti de la république musulmane du Daguestan, Aïna Gamzatova, rédactrice en chef du journal *Islam*, s'est vue reprocher le manque de transparence de ses déclarations financières familiales. Le propriétaire d'un club de striptease, baptisé Lucky Lee, a présenté des documents sous une forme «chaotique», selon la commission électorale. Dans la presse, l'intéressé pose avachi, en pantalon jaune et pantoufles dorées surmontées à l'extrémité d'un pénis en tissu. Une défenseuse des droits des propriétaires floués par les promoteurs immobiliers, Tatiana Volovik, ainsi que l'ex-millionnaire controversé Sergueï Polonsky ont connu le même sort.

«Cette campagne électorale se transforme en campagne publicitaire pour des gens qui aspirent à devenir célèbres en partant de rien», ironise à la radio Écho de Moscou le politologue Stanislav Belkovsky. D'autres spécialistes dénoncent un «carnaval électoral», une opinion que n'est pas loin de partager le Kremlin. Pour sa part, la figure emblématique de l'opposition, [Alexeï Navalny](#), est empêchée de concourir à cause d'une condamnation judiciaire qu'il estime fabriquée de toutes pièces.

La journaliste d'opposition Ksenia Sobtchak, dont le père fut le parrain politique de Vladimir Poutine, tente actuellement de capter les voix de l'avocat anti-corruption. Son acte de candidature désormais adoubi par la commission électorale, il lui reste à collecter 100.000 signatures. Une opération scrutée de très près le Kremlin qui semble laisser Sobtchak en liberté surveillée.

À l'heure actuelle, seul le leader nationaliste Vladimir Jirinovsky, qui peut se prévaloir du soutien du parti LDPR, a été officiellement admis à se présenter. Celui qui passe pour être un des porte-parole officieux du Kremlin à la Douma est candidat pour la sixième fois de sa carrière. Il sait, à nouveau, qu'il devrait être battu par Vladimir Poutine.

[Pierre Avril](#)

**LES ECHOS – 08/01/2018**

## **24 Pétrole : le plan américain qui peut changer la donne**



**L'administration Trump prévoit d'autoriser le forage sur 90% des côtes américaines. De quoi faire du pays l'une des super-puissances énergétiques mondiales. Mais les obstacles s'annoncent nombreux et l'impact sur l'environnement inquiète.**

« Devenir la plus grande super-puissance énergétique. » Le vocabulaire est courant au sein de l'administration Trump mais il révèle les ambitions et les motivations du [plan annoncé jeudi](#) par le secrétaire aux ressources naturelles, Ryan Zinke. Les Etats-Unis veulent autoriser le forage sur 90% de leur territoire côtier, alors que la réglementation actuelle, passée sous l'administration Obama (lire ci-dessous) ne prévoyait l'exploitation que de 6% de la même zone, dans les eaux territoriales.

Une offensive susceptible de faire bouger les lignes au niveau mondial et qui marque un revirement de la stratégie américaine. Washington n'avait pas autorisé de nouvelle exploitation offshore depuis 33 ans, en dehors du Golfe du Mexique. Cette fois, le projet prévoit 47 autorisations de forage sur cinq ans, à partir de 2019, dans des eaux jusqu'ici peu ou pas exploitées, comme les côtes de Californie, de l'Etat de Washington à l'ouest, ou de Virginie à l'est. Ce serait le programme le plus important du genre dans l'histoire américaine.

Le secteur pétrolier, qui demandait un assouplissement des réglementations depuis plusieurs années, se réjouit de ces annonces. « Etendre l'accès à de nouvelles réserves offshore va permettre aux Etats-Unis de mieux réaliser que le potentiel de production existe et où les capitaux devraient être investis. Ce plan est le signal que l'industrie attendait pour aller de l'avant », s'est félicité Dan Naatz, de l'Independent Petroleum Association of America, qui représente les pétroliers américains, dans un communiqué.

### **Un long feuilleton?**

Le plan n'est toutefois pas définitif et il risque d'être long à mettre en place. Il a d'ores et déjà déclenché [l'opposition virulente des organisations environnementales](#), qui prévoient de déposer des [recours](#) devant les tribunaux pour retarder le processus.

Les autorités locales sont aussi très remontées. Le gouverneur de Floride Rick Scott et le sénateur Marco Rubio, tous deux républicains, ont annoncé qu'ils s'opposeraient au plan et qu'ils demanderaient à Washington de retirer la Floride de la liste des zones concernées.

Ils craignent notamment des conséquences néfastes pour le tourisme, principale source de revenus de l'Etat. La Caroline du Nord, la Californie, l'Oregon et Washington se sont joints au mouvement.

Les Etats-Unis sont bien décidés à devenir un acteur incontournable sur le marché mondial et à réduire leur dépendance. Dans un [rapport récent](#), l'Agence Internationale de l'Energie prévoit l'émergence des Etats-Unis comme l'une des premières puissances énergétiques mondiales, aux côtés de la Russie ou de l'Arabie saoudite, sans même prendre en compte le plan sur le pétrole offshore.

Une raison: l'exploitation massive du pétrole et du gaz de schiste depuis quelques années. Selon elle, il s'agira du premier exportateur mondial de gaz naturel au milieu des années 2020 (il est déjà exportateur net). Et à la fin de cette décennie, les Américains devraient exporter davantage de pétrole qu'ils n'en importent.

D'ici à 2025, ils contribueraient à eux seuls à 80% de la croissance de la production de brut. Une puissance comparable à l'Arabie saoudite dans les années 1970 et 1980. Des positions qui pourraient donc encore être renforcées par le plan sur le pétrole offshore. «Le plan n'entraînera pas forcément une hausse d'activité spectaculaire, au moins à court terme. Cela dépendra aussi de l'attractivité des projets, la demande de brut et son prix, nuance Trey Cowan, analyste chez S&P Global Pratts. Mais avoir davantage d'options devrait bénéficier à l'industrie, à terme. »

### **Energie : une dérégulation tous azimuts depuis l'arrivée de Trump :**

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/0301109966582-energie-une-deregulation-tous-azimuts-depuis-larrivee-de-trump-2142765.php>

**Nicolas Rauline**

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

**Elena NATALITCH**

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

[elena.natalitch@medef-idf.fr](mailto:elena.natalitch@medef-idf.fr)

[www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France  
**MEDEF Ile-de-France**

*Éric BERGER, Président, et toute l'équipe du MEDEF Ile-de-France  
vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et de réussite  
pour la nouvelle année 2018.*

2018

